



des cinés, la vie!

édition 2013-2014

***** REGARDEZ, DÉBATTEZ, VOTEZ !**

Editorial	3
Le règlement	5
Révélation(s)	13
Pour une approche du court métrage	14
Les films	16
Le site internet “ Des cinés, la vie ! ”	43
Les droits institutionnels	44
Le comité de pilotage	
La Direction de la protection judiciaire de la jeunesse Ministère de la justice	48
Service de la coordination des politiques culturelles et de l’innovation Ministère de la culture et de la communication	49
Le Centre national du cinéma et de l’image animée	50
L’Agence nationale pour la cohésion sociale et l’égalité des chances	51
Kyrnéa International	52
Les partenaires nationaux	
L’Agence du court métrage	53
La Cinémathèque française	54
Les partenaires de l’opération	
Les DIRPJJ, les DRAC, le réseau PDI, les Relais DCLV	56
Contacts des partenaires par régions	58

“ Des cinés, la vie ! ”, opération nationale destinée à sensibiliser à l’image les jeunes pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), entre dans sa huitième édition (2013-2014).

La sélection et le choix des films, en collaboration avec l’Agence du court métrage, continue à susciter pour la majorité des jeunes un intérêt qui se traduit par une ample variété de commentaires et de réflexions tant sur le contenu que sur la forme des images proposées, sans jamais les laisser indifférents.

L’édition 2012-2013 de “ Des cinés, la vie ! ” a mis en avant la progression constante du nombre de jeunes participants sur l’ensemble du territoire (de 1016 à 1215) dont de nombreux adolescents de l’Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion), qui ont pris part aux séances de projection et exprimé leur choix par un vote.

La majorité des relais PJJ et autres référents (141 services sur 215 inscrits) a eu l’occasion de montrer la totalité de la programmation à davantage de jeunes qui ont pu ainsi découvrir ces films souvent en salle et/ou avec un professionnel du cinéma. Les débats initiés entre adolescents et adultes ont donné lieu à des réflexions de fond sur les thèmes traités par les courts métrages. Ces mêmes jeunes ont pu ainsi exercer leur sens de l’observation et de l’analyse pour décrypter l’image et la narration filmique, avec une plus grande autonomie.

La journée de remise de prix à la Cinémathèque française du 29 mars 2013, a permis aux 176 jeunes présents de participer à des ateliers d’analyse de films autour du thème « Mais où je suis, Territoires inconnus » et à la projection d’un long métrage, *True Grit* des réalisateurs Joel et Ethan Coen. Le trophée “ Des cinés, la vie ! ”, 2012-2013, conçu et réalisé au sein de la Mission d’insertion d’Alençon du STEMO de l’Orne, a été remis à un représentant de « L’Amicale du réel » pour le court métrage *La meilleure façon de tracer*. Enfin, la visite guidée du Musée du Cinéma, proposée en clôture de journée, a permis à cer-

tains d'entre eux de parcourir l'histoire du cinéma au travers de décors, costumes, accessoires et autres objets culte du 7^{ème} art.

Nous saluons tout particulièrement l'effort fourni par les conseillers techniques en charge de la culture au sein des Directions Interrégionales et Territoriales de la PJJ, qui relaient avec succès l'information dans les services, soutiennent ces derniers dans la mise en œuvre de ce dispositif, poursuivent et développent des partenariats avec les structures culturelles locales, dont celles en lien avec le cinéma.

Nous tenons ici à remercier tous les professionnels qui s'impliquent : les éducateurs, psychologues, enseignants, assistants sociaux et autres référents au sein des services, véritables porteurs de ce dispositif vis-à-vis des adolescents. Nous remercions également les Directions interrégionales de la PJJ, les coordinateurs « Passeurs d'images » et les « Relais DCLV », les conseillers « culture/justice » et conseillers « cinéma et audiovisuel » des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC), ainsi que les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et l'ensemble des structures cinématographiques, audiovisuelles, culturelles et éducatives locales, relais de cette opération.

Nous souhaitons vivement que cette nouvelle édition 2013-2014 de « Des cinés, la vie ! » puisse apporter à tous les participants, une fois encore, sa part de belles rencontres cinématographiques et de débats passionnés. Cette sélection de 12 courts métrages proposée autour du thème **Révélation(s)** pourra sans doute le permettre. Nous encourageons pour cela tous les relais à poursuivre et développer l'accompagnement des séances avec des intervenants (professionnels du cinéma ou autres), ainsi que certains des réalisateurs concernés, pour des échanges qui ne manqueront pas de se révéler d'une grande richesse pour les adolescents !

Eloy Dorado
Directeur interrégional de la Protection judiciaire
de la jeunesse Ile-de-France et Outremer
Ministère de la Justice

Eric Garandeau
Président du Centre national du cinéma
et de l'image animée

Jean-François Collin
Secrétaire général
Ministère de la culture et
de la communication

Laurence Girard
Directrice générale de l'Agence
nationale pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances

1 • L'OPÉRATION

« Des cinés, la vie ! » est une opération nationale destinée à sensibiliser à l'image les adolescents pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Elle a été lancée, en 2006-2007, à titre expérimental, dans le cadre du protocole « Culture / Justice ». Elle s'est ensuite développée sous l'égide d'un comité de pilotage composé de la SCPCI, la DPJJ, la DIR PJJ Ile-de-France le CNC et l'Acisé, et de l'association Kyrnéa International qui l'organise. Au regard des évaluations positives dont elle a fait l'objet, elle est depuis relancée annuellement.

Pour l'édition 2013-2014, les jeunes, accompagnés par leurs éducateurs et des professionnels du cinéma, voient, d'octobre à février, une sélection de courts métrages sur le thème « **Révélation(s)** » et en débattent.

Chaque jeune vote ensuite pour le film qu'il a préféré. Ces votes donnent lieu à l'attribution du prix « Des cinés, la vie ! ».

Les jeunes remettent le prix au réalisateur du film choisi au cours d'une journée, prévue le 28 mars 2014 à la Cinémathèque française à Paris.

2 • LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

« Des cinés, la vie ! », en faisant appel au média cinéma et à la thématique « **Révélation(s)** » comme support de l'action éducative, vise à la fois des objectifs d'éducation à l'image et d'éducation à la citoyenneté :

- Permettre l'échange, la discussion argumentée, le débat entre les jeunes spectateurs et avec leurs encadrants, autour du thème abordé ou de la forme choisie par le réalisateur.

- Responsabiliser et valoriser les jeunes à travers le vote individuel, qui est le reflet de leurs goûts, mais qui doit également les conduire à « penser » le film, à en comprendre les principaux aspects, à dépasser le simple spectacle pour appréhender le sens de l'œuvre.
- Sensibiliser à l'approche critique d'un art auquel les jeunes pris en charge sont souvent déjà familiers.
- Élargir, le cas échéant, leurs connaissances sur le cinéma, ses techniques, ses courants... La contribution de professionnels du cinéma et de la culture pourra alors utilement être recherchée.

De nombreux services éducatifs ont déjà mis en œuvre des modules d'initiation au cinéma ou à la vidéo. L'opération « Des cinés, la vie ! » se situe dans le prolongement de ces initiatives.

Au-delà des objectifs cités ci-dessus, l'opération peut aussi encourager les services éducatifs à échanger sur le rapport que les adolescents entretiennent avec le cinéma, et l'image de manière plus générale.

Elle soutient les réflexions menées ici ou là sur les modalités d'accompagnement des publics accueillis vers ce média omniprésent, souvent banalisé, parfois puissant.

À propos des films dits « d'atelier » réalisés au sein des services éducatifs.

Ces films, transmis à Kyrnéa et après visionnage par le comité de pilotage, pourront être mis en ligne dans la mesure du possible, sur le site Internet de Passeurs d'images / « Des cinés, la vie ! ».

Ils pourront également, en fonction de leur durée (5 à 6 minutes au maximum) être projetés lors de la journée de remise de prix.

Il est néanmoins important pour chacune de ces éventualités, de tenir compte du respect du droit à l'image des jeunes participants pris en charge par la PJJ, notamment dans le cadre de mesures relevant du pénal.

3 • LE CALENDRIER DE L'OPÉRATION

4 et 5 avril 2013	Sélection des films par un comité constitué de représentants PJJ / Acsé et de représentants culture
A partir de juillet	Inscriptions aux journées de lancement
10 septembre	Clôture des inscriptions aux journées de lancement
24 septembre et 3 octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Journées de lancement Présentation, sensibilisation et formation pour les accompagnateurs PJJ et les accompagnateurs cinéma et culture (à Paris et à Strasbourg) • Distribution des films sous forme d'une compilation DVD à raison d'un DVD par service participant • Distribution du matériel pédagogique et de communication (fiches de vote et d'évaluation, affiches, plaquettes)
Début octobre à février 2014	<ul style="list-style-type: none"> • Visionnage des films au sein des services selon les modalités décrites ci-après • Organisation des votes suivant le principe « un jeune = une voix »
Janvier	Ouverture des inscriptions à la journée de remise de prix de mars à la Cinémathèque
28 février au plus tard	Renvoi des inscriptions à la journée de remise de prix à Kyrnéa et par la voie hiérarchique
3 mars au plus tard	Transmission par les responsables des services participants par courrier à Kyrnéa : <ul style="list-style-type: none"> • des votes • de la fiche d'évaluation remplie par le service
Début mars	Traitement des votes Envoi des invitations à la journée de remise de prix
28 mars 2014	Journée de remise du prix à la Cinémathèque française à Paris
3 et 4 avril 2014	Sélection des films de l'édition 2014 - 2015 à l'Agence du court métrage, à Paris
23 mai 2014	Journée d'évaluation de l'opération à Paris

4 • LES PARTICIPANTS

Peuvent participer à l'opération " Des cinés, la vie ! " l'ensemble des mineurs et jeunes majeurs sous protection judiciaire pris en charge au sein de tous les services de la PJJ :

- **Les services et les établissements du secteur public de la Protection judiciaire de la jeunesse et du secteur associatif habilité :**
 - Les services territoriaux éducatifs de milieu ouvert
 - Les services territoriaux éducatifs d'insertion
 - Les établissements de placement éducatif, les centres éducatifs fermés, centres éducatifs renforcés
 - Les services éducatifs intervenants dans les quartiers des mineurs en Maison d'Arrêt et les services éducatifs des Etablissements Pénitentiaires pour Mineurs
- **Les dispositifs-relais fondés sur le partenariat PJJ - Education Nationale**

Le nombre de jeunes participants n'est pas limité au sein d'un même service ou d'un même établissement.

N.B. Plusieurs structures ou unités peuvent se regrouper afin d'organiser des séances de visionnage et de débats en commun. **Il est néanmoins indispensable en vue de l'établissement du bilan de l'opération que chacune de ces structures ou unités s'inscrive individuellement à l'opération en renvoyant également à Kyrnéa le bulletin prévu à cet effet.**

5 • LES ACCOMPAGNATEURS PJJ

" Des cinés, la vie ! " est mis en place au sein des structures PJJ par un ou plusieurs référent(s) désigné(s) parmi le personnel en lien avec les adolescents. Lors de la journée de lancement, ces référents bénéficient d'informations sur l'opération et d'une sensibilisation/formation sur le cinéma et les films de la sélection. Ils organisent ensuite les projections des films choisis pour l'année en cours, accompagnent les débats et rassemblent les votes des jeunes. Le nombre d'accompagnateurs par unité n'est pas limité, mais seuls deux

d'entre eux pourront assister à la journée d'information et de formation, dans la limite des places disponibles. Pour un meilleur suivi possible de l'opération, il est souhaitable que le(s) même(s) référent(s) accompagne(nt) le projet dans son ensemble : journée de lancement, mise en place des projections, encadrement de la journée de remise de prix et participation à la journée d'évaluation.

6 • LES ACCOMPAGNATEURS CINÉMA ET CULTURE

Pour cette opération, les interlocuteurs privilégiés sont les référents territoriaux de la PJJ, les conseillers en charge du dossier « culture/justice », les conseillers « cinéma » dans les DRAC et les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Les référents PJJ sont invités à se rapprocher des professionnels de l'image pour les accompagner dans l'organisation des projections et l'animation des débats " Des cinés, la vie ! " : les coordinateurs régionaux « Passeurs d'images » et les Pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel, mais aussi les salles de cinéma, les médiathèques/vidéothèques, les structures culturelles, les associations, les collectivités territoriales...

Parmi l'ensemble de ces structures, certaines font office pour cette édition 2013-2014 de « Relais DCLV » et figurent parmi les contacts présents en fin de livret. La liste de ces « Relais » reste ouverte à tous ceux qui souhaiteraient participer à l'opération, nous les invitons pour cela à nous contacter (dclv@passeursdimages.fr).

7 • LES FILMS

Les films participants à " Des cinés, la vie ! " sont choisis par un comité de sélection constitué de représentants des institutions partenaires, de profes-

sionnels de la PJJ, de la culture ou du cinéma impliqués dans l'opération au niveau national, régional ou local, en fonction de la thématique choisie et de critères de qualité et de diversité.

Les films sont mis à la disposition des jeunes, par l'intermédiaire des référents PJJ, sur support DVD.

8 • LES SÉANCES

Les séances “ Des cinés, la vie ! ” sont organisées par les référents PJJ. La fréquence et les conditions de projections sont définies en fonction des possibilités de chaque service. Une préférence est néanmoins donnée au visionnage en groupe suivi d'une discussion.

Les projections peuvent être organisées dans les services ou, selon les partenariats mis en place localement, dans d'autres lieux équipés de salles de projection (salles de cinéma, médiathèques, etc.)

Les référents PJJ sont libres de choisir l'ordre de diffusion des films et leur agencement au sein des séances.

Les référents PJJ ont l'obligation de proposer l'ensemble des 12 films sélectionnés aux jeunes. (A ce sujet, voir note * paragraphe 10 – c)

9 • LES SUPPORTS DE PROJECTION

Le DVD “ Des cinés, la vie ! ” peut être utilisé pour des représentations institutionnelles non commerciales gratuites et ce dans la limite de la durée des droits négociés. Toute projection publique commerciale, duplication partielle ou totale de ce support est interdite.

Dans le cas où des séances “ Des cinés, la vie ! ” auraient lieu dans des salles de projection équipées d'un projecteur 35 ou 16 mm, des copies sur support pellicule des films sélectionnés peuvent être louées auprès de l'Agence du court métrage, ou selon les cas, être disponibles sur place.

10 • L'ORGANISATION DES VOTES

a) Le vote individuel des jeunes participants

Les votants sont l'ensemble des mineurs et jeunes majeurs accueillis dans une des structures sus-nommées, quel que soit leur cadre de prise en charge, et qui auront eu la possibilité de visionner l'ensemble du corpus.

Chaque jeune peut voter, en remplissant la fiche de vote, pour un seul film parmi ceux qu'il a vus dans la sélection : 1 jeune = 1 voix.

b) La transmission des votes et évaluations à Kyrnéa

L'ensemble des feuilles de votes est recueilli par le référent de l'opération dans le service. Le responsable du service transmet, par courrier directement à l'association Kyrnéa, les feuilles de votes, accompagnées de la fiche d'évaluation remplie dans son intégralité.

c) Les conditions de prise en compte des votes

Les votes individuels recueillis au sein d'un service seront pris en compte dans la mesure où ils seront accompagnés de la fiche d'évaluation du service remplie par le référent, et où cette fiche d'évaluation indiquera que l'ensemble de la sélection des 12 films a été proposée aux jeunes.

** Néanmoins, dans le cas où certains jeunes n'aient pu visionner la totalité des films tout en ayant participé aux débats, il demeure important qu'ils puissent également exprimer un choix et en expliquer les raisons. Leur fiche de vote sera adressée avec les autres à Kyrnéa qui pourra évaluer, notamment en fonction de l'ensemble des résultats, l'opportunité de prise en compte de ces votes.*

NB : les fiches de vote et d'évaluation sont téléchargeables sur le site internet de l'opération : <http://www.passeursdimages.fr/> rubrique Des cinés, la vie !

11 • LE PRIX

Le prix “ Des cinés, la vie ! ” est attribué au réalisateur dont le film a reçu le plus de voix.

12 • LA JOURNÉE DE REMISE DU PRIX

Les jeunes participants remettent le prix “ Des cinés, la vie ! ” au cours d’une journée prévue fin mars à la Cinémathèque française à Paris. Cette journée offre aux adolescents et à leurs accompagnateurs des activités autour du cinéma, des projections, et des rencontres avec le réalisateur du film primé et les réalisateurs des autres films de la sélection (en fonction de leurs disponibilités).

Cette journée est ouverte aux jeunes ayant participé à l’opération et à leurs accompagnateurs, dans la limite des places disponibles. L’inscription est gratuite. Pour toutes les personnes dont l’inscription est validée, des invitations sont envoyées aux services concernés par courrier.

Pour s’inscrire à cette journée, les services doivent renvoyer leur fiche d’inscription en même temps à Kyrnéa et par la voie hiérarchique.

Les frais de transport, d’hébergement et de restauration sont à la charge des services. Il est fortement recommandé aux référents PJJ d’anticiper la prise en charge de ces frais.

13 • L’ÉVALUATION

Une évaluation de l’opération est réalisée par Kyrnéa International. Les référents PJJ sont invités à renvoyer la fiche d’évaluation de l’opération (chaque service ayant participé doit renvoyer sa propre fiche), à fournir d’éventuelles informations complémentaires dont le comité de pilotage pourrait avoir besoin, à accueillir, le cas échéant, un des membres du comité au sein des séances “ Des cinés, la vie ! ” et à participer à la journée d’évaluation.

L’évaluation sera disponible sur le site internet de l’opération.

Chaque année, les courts métrages sélectionnés s’articulent autour d’une thématique servant à fixer un cap et à donner une cohérence d’ensemble. « *Révélation(s)* » - mot-clef retenu pour cette édition - ne saurait ainsi être interprété comme le sujet central des films programmés. Bien davantage il faut le voir comme une matière réflexive, un fil rouge, un outil à même de produire du sens.

« *Révélation(s)* » convoque instantanément d’autres termes : secret, dévoilement, vérité, mensonge, découverte, émancipation, illusion, connaissance. De fait, le cinéma est-il un art de la révélation ou au contraire de l’illusion ? Les images servent-elles à révéler, voire à réenchanter, le monde – *Oscar Wilde* disait que « la nature imite l’art » – ou font-elles écran entre l’individu et le réel, selon une conception platonicienne de l’image ?

Que ce soit chez *Wilde* ou chez *Platon*, la révélation n’est possible qu’au terme d’un long cheminement permettant soit de « sortir de la caverne », soit de voir ce qu’avant on ne faisait que regarder. C’est ce que semblent nous dire la plupart des films de la sélection, entre la mère dans *Tous les enfants s’appellent Dominique*, *Yassine* dans *Fais croquer*, ou le spectateur lui-même dans *Manque de preuves*.

La révélation s’avère parfois si violente qu’une question nous vient à l’esprit : le bonheur ne se dissimule-t-il pas dans l’ignorance ? Sinon pourquoi parlerait-on d’« imbécile heureux » ? La révélation est-elle forcément positive ? Se complaire dans l’illusion ne saurait pourtant être une alternative adéquate. Par nature, l’homme est poussé vers la connaissance et le désir de se libérer de ses chaînes, quitte à en payer le prix.

Accéder à la révélation, c’est aussi réussir à penser le temps, notion cinématographique s’il en est. Ce qui se révèle à nous était toujours déjà là, telle une vérité sous-jacente, cachée, et n’attendait qu’un travail réflexif de notre part. Bien souvent, le chemin vers la révélation n’a d’autre objectif que de nous apprendre notre propre ignorance. L’image, par son sens du cadre et du champ, pourrait bien être le vecteur idéal nous aidant à penser les révélations qui émaillent nos vies.

Thomas Stoll

Rédacteur, chargé de mission à Kyrnéa International

Pour une approche du court métrage

Une histoire

Le cinéma est né « court » (les vues Lumière duraient cinquante secondes), mais il faut mettre des guillemets car nul ne le définissait de la sorte : le cinéma naissait tout court et même si se formait déjà peut-être le rêve d'un cinéma s'en allant dans le temps sans compter, personne ne contestait la brièveté de *La sortie des usines Lumière* ou *L'arrivée en train en gare de La Ciotat*. L'émotion suscitée par le surgissement de ces films n'annonçait pas la combinaison technique et commerciale qui verrait dès les années vingt la séance cinématographique se standardiser autour du « grand film » et les mots « court » et « long » entrer dans le langage des professionnels et des spectateurs.

À partir de ces années-là, il va s'avérer nécessaire de soutenir et de défendre les films dits « courts » par la force des choses. Ce fût l'un des rôles des ciné-clubs jusqu'aux années soixante. Cela excédait bien sûr le format des films car on y défendait aussi bien *Un chien andalou* de Luis Buñuel que *La règle du jeu* de Jean Renoir ou *Les dames du bois de Boulogne* de Robert Bresson (« Les deux films ont comme point commun d'avoir été hués, méprisés, incompris. Ensuite, pour ces deux films, il y a eu une ou deux tentatives de ressorties malheureuses. Puis, quand même, à travers les ciné-clubs, ces films se sont établis peu à peu comme des œuvres majeures » François Truffaut).

Aujourd'hui, la diffusion du court métrage, qui, faut-il le rappeler, n'a jamais été aussi dense, tient au fait qu'ont été inventés au fil du temps des dispositifs spécifiques et qu'un champ culturel propre à ses œuvres a pu lentement se structurer. La diffusion des courts métrages est un fait complexe que l'on ne peut cerner en quelques phrases définitives.

Des mots

Pourquoi la valeur et la viabilité d'une œuvre cinématographique devraient-elles se mesurer à l'aune de sa durée ? Et si les mots que nous avons en héritage étaient à l'origine de nombreuses idées reçues ? Les mots « court » et « métrage » ne désignent que partiellement et maladroitement le cinéma dont il s'agit à travers les films que l'on dit « courts ». Un film de dix minutes n'est pas « court » de la même manière qu'un autre film de dix minutes. A fortiori, un film de deux minutes n'est pas « court » de la même manière qu'un film de quarante minutes. Et « métrage » que nous continuons à employer pour les films vidéo alors qu'il n'est plus question ni de pellicule ni de « mètres » !

Nous sentons bien que le défilement des images d'un film, que la durée d'une projection n'est pas une affaire de « court » ou de « long », mais d'amplitude, d'intensité, de vibration, de flux. Ainsi, celles et ceux qui aujourd'hui contribuent à l'exposition, à la défense du « court métrage » sont des sortes de passeurs dont l'une des tâches principales est aussi bien de déjouer les clichés, les habitudes que d'ouvrir les spectateurs à une meilleure appréhension de la singularité de ces films et de leur accès aux lieux de diffusion. Il va sans dire que cette tâche est essentielle pour celles et ceux qui œuvrent dans les dispositifs d'éducation à l'image.

Philippe Germain

Délégué général de l'Agence du court métrage

Foutaises <i>de Jean-Pierre Jeunet</i>	18
Le poirier <i>de John Mc Ilduff</i>	20
La course nue <i>de Benoît Forgeard</i>	22
Babel <i>de Hendrick Dusollier</i>	24
Edmond était un âne <i>de Franck Dion</i>	26
Tous les enfants s'appellent Dominique <i>de Nicolas Silhol</i>	28
Jeunesses françaises <i>de Stéphan Castang</i>	30
Le dimanche de la mamma <i>de Mario Caniglia</i>	32
Vivre avec même si c'est dur <i>de Magali Le Huche, Pauline Pinson, Marion Puech</i>	34
Marée haute <i>de Caroline Champetier</i>	36
Manque de preuves <i>de Hayoun Kwon</i>	38
Fais croquer <i>de Yassine Qnia</i>	40

Les fiches « **Quelques pistes pour aller plus loin** » ont été rédigées par Bartłomiej Woznica, responsable du service éducation au cinéma et à l'audiovisuel de l'Agence du court métrage, par Claire Vassé (*Magazine Bref*) et par Sébastien Ronceray, réalisateur, intervenant cinéma *Association Braquage*.

Elles sont destinées aux animateurs pour préparer les rencontres avec les jeunes.

Films passerelles : films de la sélection, du même genre cinématographique, traitant de thèmes similaires ou utilisant des techniques comparables, pouvant faire l'objet ou non de programmation groupée.



© D.R.

Foutaises

FICTION – FRANCE – 1989 – 7'

Réalisation

Jean-Pierre Jeunet

Production

Tapioca Films

Scénario

Jean-Pierre Jeunet

Image

Jean Poisson

Montage

Jean-Pierre Jeunet

Musique

Carlos d'Alessio

Décors

Sylvia Gubern

Son

Claire Bernardi

Interprétation

Dominique Pinon,

Chik Ortega,

Marie-Laure Dognac,

Philippe Paimblanc

« Tout ce que j'aime. Tout ce que je n'aime pas ».

1993 **Chaumont** « Rendez-vous cinéma français » : Prix du court métrage

1991 **Paris** César du Meilleur court métrage de fiction

1990 **Clermont-Ferrand** « Festival international du court métrage » : Prix de la Presse, Prix Jacques Tati, Prix du Public

Orberhausen « Festival international du court métrage » : Prix du Jury, Prix Till Eulespiegel

Villeurbanne « Festival du Film Court » : Prix du public

Chamrousse « Festival du film d'humour » : Mention spéciale

Alès « Festival Itinérances » : Prix du public

Foutaises tente de nous intéresser à des choses sans intérêt. Des petits riens du quotidien, plaisants ou désagréables, sont énoncés comme un inventaire (à la manière de *Jacques Prévert*) par *Dominique Pinon*, le personnage principal du film. Face caméra, il liste dans le désordre ses instants, des plus simples aux plus touchants, en passant par les plus anodins. *Jean-Pierre Jeunet* (qui dirigea *Dominique Pinon* dans ses longs métrages *Delicatessen*, *Alien 4*, *Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain*) développe un film collage, confrontant son personnage avec des images, au gré de ses réactions. Le jeu du « j'aime, j'aime pas » produit un rythme binaire et entraîne la succession rapide des plans.

De manière ludique, *Pinon* énumère ce qui touche au corps (sa réalité parfois morbide) et à la mémoire infantile, en relation avec la trivialité du quotidien. Peu à peu, ce catalogue dessine le caractère d'un adulte qui a du mal à grandir. Ainsi, dans la rubrique « j'aime pas », sont évoquées des choses liées à la relation au corps, telles que les étalages de boucheries, l'arrachage des poils du nez, l'intérieur du corps d'une belle femme... Signe d'un corps mal maîtrisé, inquiétant, voire totalement étranger, elles touchent directement à des traumatismes intimes que le spectateur peut aussi avoir éprouvés. Ces foutaises nous touchent, non seulement à cause des événements traumatiques, mais aussi dans les petits moments où le spectacle du monde nous émeut (comme le font *Doisneau* ou *Prévert*).

La révélation de choses secrètes fait de ce film une sorte de journal intime, composé non pas d'arguments développés mais de réactions immédiates dépourvues de réflexion. Pourtant, le caractère qui émerge finit par nous intéresser : il nous livre ses rêves, ses sensations, ses inquiétudes. Cette énumération peut être considérée comme la fiche signalétique dessinant les principaux traits de caractère d'un personnage de fiction.

Jeunet crée une complicité avec le spectateur grâce aux réactions (souvent excessives) du personnage, et aux images choisies. Issues de catalogues, d'imageries populaires, de films avec *Gabin**, elles alternent avec le visage plus ou moins grimaçant, en gros ou très gros plan, de l'acteur. Sa mobilité faciale et sa plastique étonnante permettent toutes les torsions et grimaces (dégoût, colère, réprobation et jouissance extatique...). Elles évoquent le dessin animé (surtout le *cartoon*) et ces démesures ludiques. Le montage en alternance d'éléments hétérogènes produit du burlesque et du décalage dans la mise en place de situations absurdes.

Sébastien Ronceray

* L'acteur sans expression des années 1930-40, tout le contraire de *Dominique Pinon*.

Films passerelles

Marée haute ; Jeunesses françaises ; Vivre avec même si c'est dur



© D.R.

Le poirier

FICTION – FRANCE – 2001 – 12'

Réalisation

John Mc Ilduff

Production

Capharnaüm Production

Scénario

John Mc Ilduff

Image

Olivier Banon

Montage

Guillaume Le Du

Musique

Brian Irvine

Son

Yves Levêque

Interprétation

Alessandra Celesia,

Ludivine Colas ,

Olivier Leppens,

Maxime Legros

Maintenant que le père n'est plus là, la famille n'a plus sa place dans cette résidence. Le jour du déménagement, tout est à vendre et chacun trouve en lui son propre souvenir d'une vie passée.

Interrogeant les traces de la mémoire et explorant l'inscription du passé dans l'intimité du quotidien, *John McIlduff* se fait un peu chasseur de fantômes pour son film *Le poirier*. L'art, la figuration, servent depuis qu'ils existent à garder une trace de ceux qui ne sont plus, à défier la mort et à braver l'oubli. Et ainsi le cinéma s'est souvent posé la question de comment mettre en image la mort et de rendre tangible une réalité effacée du monde à jamais.

Dans *Le poirier*, c'est évidemment au travers de l'usage des gros plans et d'une profondeur de champ minimale intensifiant la présence du monde matériel que se joue cette chasse. C'est aussi avec beaucoup de délicatesse que la caméra caressante du réalisateur, animée de grands mouvements amples, vient tenter de suturer le tissu du temps que la mort, celle-là même qu'on tiendra tue tout au long du film, est venue déchirée. À l'image de cette maison en morceaux, dont les meubles et les objets, abstraits de leur cadre quotidien, sont comme en suspension dans le vert du jardin.

Cette suture, ce travail de deuil qui vient jeter un pont entre le monde d'avant et celui d'après, c'est d'ailleurs ce que cherche à inventer à sa manière la petite *Chiara*. En cherchant un peu vainement d'abord à sauver quelques vêtements puis en se cristallisant sur ce poirier et ses fruits. Mais non plus pour leur matérialité – cela n'est pas à vendre –, ou pour les souvenirs qui y seraient attachés, il s'agit bien plutôt de rendre possible, grâce à l'odeur d'un fruit dont on ne saisit pas encore de quoi elle est le signe, l'apprentissage d'une certaine sensibilité au monde, d'un regard, d'une présence.

Un héritage intangible qui est tout aussi bien celui de tout spectateur de cinéma qui, s'il n'emportera rien de la réalité des êtres et des choses qui lui seront présentés dans l'obscurité de la salle de cinéma, emportera peut-être avec lui un regard singulier autrement plus précieux pour apprendre à éprouver les beautés secrètes qu'offre le monde en sa présence.

Bartłomiej Woznica

Prix de Qualité du CNC

Saint-Affrique, Vendôme, Pantin « Panorama du Cinéma français »

Ille-et-Vilaine « Festival du film français »

Metz, Dijon, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Gruissan « Ciné Ma Région »

Rennes « Festival Travelling »

Galway « Film Fleadh »

Bucarest « DaKINO International Film »

Gijon « Festival International du film »

Larissa « Festival méditerranéen des nouveaux réalisateurs »

Stockholm « Festival International du film »

Films passerelles

Le dimanche de la mamma ; Manque de preuves ; Foutaises



© D.R.

La course nue

FICTION – FRANCE – 2005 – 20'30

Réalisation

Benoît Forgeard

Production

Ecce Films

Scénario

Benoît Forgeard

Image

Hervé Lodé

Montage

Benoît Forgeard

Musique

Benoît Forgeard

Animation

Benoît Forgeard

Décors

Cécile Dauchez

Son

Antoine Corbin

Interprétation

Anne Steffens,
Tanguy Pastureau,
Darius

Avez-vous lu « La course nue » de l'écrivain argentin Diego Passarella ?
Appréciez-vous le Land Art ? La performance ?
L'été dernier, j'ai pratiqué le naturisme, et vous ? Avez-vous déjà
entendu parler du streaking ?

SOURCE UNIFRANCE

2007	Paris « Les Lutins du court métrage »
	Londres/Edimbourg « Rendez-vous avec le Cinéma Français »
2006	Brest « Festival européen du film court »
	New-York « Festival du film »
	Guanajato « Festival international Expression en corto »
	Clermont-Ferrand « Festival international du court métrage »

La course nue nous présente le parcours d'une jeune femme qui ambitionne de devenir comédienne et qui en vient à sacrifier son art sur l'autel de la publicité, suivant en cela les traces du personnage de Denis Fraïse, avouant lui aussi, au détour d'une phrase, avoir commencé par le théâtre avant d'en venir au marketing.

Près de 40 ans après la publication de « La Société du spectacle » de Guy Debord *, le film de Benoît Forgeard réaffirme ainsi en sourdine que « la culture, devenue intégralement marchandise, doit aussi devenir la marchandise vedette de la société spectaculaire ». On peut cerner l'actualité de l'assertion à l'heure où les termes art et produit culturel sont devenus interchangeable, où un *Ben*, s'affichant dans le même temps dans les galeries et sur des encarts publicitaires, peut affirmer être « un cocktail, un peu Duchamp, un peu dada, un peu marketing ».

On pourra à ce titre se référer à l'oscarisé *Logorama*, et revenir sur le Pop Art notamment en évoquant les liens que l'expression artistique a noués avec la réclame faisant ainsi état du fait que « la publicité est devenue le cœur de la culture populaire et même son véritable prototype » selon les termes de l'historien américain Daniel J. Boorstin.

On pourra aussi prolonger la réflexion en faisant le parallèle entre le discours tenu par les personnages Denis Fraïse et Fabrice Poulain-Valencienne à Maud et le fait que les publicitaires se sont peu à peu emparés du vocable et des icônes de la révolte, mimant le geste de l'artiste ou du militant contestataire visant à une transformation radicale des réalités.

Cette (im)posture est autant liée à la volonté d'exister aux yeux d'un « cœur de cible » adolescent et volontiers rebelle qu'à la dialectique maligne de l'être (différent) et de l'avoir (la même chose que le vo isin) sur laquelle fonctionne toute publicité. Elle amène progressivement à vider le langage de tout contenu, participant de ce fait à la dépolitisation des individus et à réitérer la servitude volontaire chère à Etienne de La Boétie.

Il sera à ce titre intéressant d'interroger la contradiction entre les affiches d'inspiration anarchiste qui ornent l'appartement de Maud et le fait que celle-ci accepte sans mot la proposition censément révolutionnaire et dérangeante de *Shy Telecom* et de revenir sur les diapositives présentées par Denis Fraïse. Nous sommes là au cœur du dispositif de Benoît Forgeard, celui-ci se jouant des postures et interrogeant sans cesse ce qui se cache derrière les masques, surtout lorsqu'on prétend à la plus parfaite mise à nu.

Bartłomiej Woznica

* Écrivain, cinéaste français.

Films passerelles

Vivre avec même si c'est dur ; Jeunesses françaises ; Marée haute



© D.R.

Babel

EXPÉRIMENTAL – FRANCE – 2010 – 16'

Réalisation	Image	Interprétation
Hendrick Dusollier	Hendrick Dusollier, Maria Roche	Xiao Peng, Tian Chao, Zhang Chi
Production	Montage	
StudioHDK Productions	Hendrick Dusollier	
Scénario	Musique	
Hendrick Dusollier	Jean-François Viguié	

Depuis les montagnes célestes jusqu'au sommet des tours de Shanghai, deux jeunes paysans quittent leur village pour rejoindre la mégapole.

2011	<i>Tiburón</i> « International Film Festival » : Prix du Meilleur Film d'Animation
	<i>Paris</i> « MyFrenchFilmFestival » : Prix du Meilleur Court-métrage
	<i>Évreux</i> « Festival International du Court Métrage de Normandie » : Prix du Jury + 3 Mentions Spéciales (Scénario, Son, Montage)
	<i>Sydney</i> « Flickerfest International Film Festival » : Prix de la Meilleure Production Numérique
	<i>Paris</i> « Les lutins du court métrage » : Lutin des Meilleurs Effets Spéciaux
2010	<i>Bilbao</i> « ZINEBI International Film Festival » : Prix du Meilleur Film d'Animation
	<i>Guanajuato</i> « International Film Festival » : Prix du Meilleur Film d'Animation

Babel est construit autour du rapport entre l'humain et la ville. L'architecte *Jean Nouvel*, impressionné par le film de *Hendrick Dusollier*, perçoit que « Babel est une vision apocalyptique de Shanghai, où la beauté plastique des images est mise en relation avec un monde inhumain ».

La singularité de l'univers de ce film est due à l'utilisation d'images de synthèse réalisées sur ordinateur, mêlées à des prises de vue réelles filmées à Shanghai. Ce mélange nous plonge dans un monde étrange. Le réalisateur a tenté cette expérience particulière d'entrelacer différentes natures d'images afin de nous raconter un voyage dans le temps et dans l'espace. Les deux personnages principaux de *Babel*, un couple, sont des « Mingongs » (paysans quittant les campagnes pour aller à la ville chercher du travail). Ils vont traverser un territoire qu'ils découvrent (la Chine contemporaine), et en même temps faire un voyage dans le temps : de la campagne traditionnelle vers la modernité de la mégapole.

Dans ce film, sans dialogue, la caméra circule dans des décors étonnants. Les déplacements de la caméra (latéraux, des bas en haut, d'avant en arrière) accompagnent ceux des personnages. Les travellings permettent aux spectateurs de découvrir les différentes étapes de ce trajet, ainsi que les changements à la fois brutaux et mélancoliques d'une géographie en pleine mutation. Le principe du film est de nous faire ressentir des perturbations visuelles et sonores dues aux mutations violentes du paysage. La ville nous est décrite comme un territoire barbare, obéissant tout autant aux lois de l'agitation capitaliste ultrarapide qu'à un communisme rigide. La référence à la Tour de Babel correspond aussi bien à l'aspect démesuré de l'entreprise de mutation urbaine que connaît Shanghai qu'au caractère tyrannique de ce développement. À un rythme effréné, la tradition cède violemment face à la modernité qui ne laisse que peu de place à l'humain.

Pourtant, restent les sentiments des deux protagonistes. Dans cette histoire d'amour, tragique et sombre, elle part vers la ville, il ira la rejoindre ne pouvant vivre sans elle. Il deviendra alors un anonyme dans la grande ville fourmillante. Par leur intermédiaire, *Babel* se place entre le récit intime et la science-fiction. Ce couple est le moteur de l'histoire, et devient notre guide. Elle en haut, lui en bas, ils ne se voient plus mais arrivent toutefois à sentir leur présence. C'est par eux que nous découvrons les aberrations de cette ville qui nous est présentée de manière organique, presque autonome, douée d'une vie propre. Véritable personnage du film, elle écrase les habitants, et devient une sorte de Moloch (en écho à la machine monstrueuse du film *Metropolis* réalisé par *Fritz Lang* en 1926) réclamant toujours plus d'effort aux humains et se nourrissant de leur sueur pour continuer à se développer, à s'agrandir. Le caractère allégorique, voire quasi mythologique, de ce film fait de *Babel* une critique universelle de la course effrénée vers une forme de modernité mettant de côté les individus qui y contribuent.

Sébastien Ronceray

Films passerelles

Manque de preuves ; La course nue ; Jeunesses françaises



© D.R.

Edmond était un âne

ANIMATION – FRANCE – 2012 – 15'

Réalisation

Franck Dion

Production

Papy3D Productions

Scénario

Franck Dion

Image et montage

Franck Dion

Musique

Pierre Caillet

Son

Pierre-Yves Drapeau,
Serge Boivin

Animation

Gilles Cuvelier, Gabriel
Jacquel, Samuel Guérolé,
Claire Trollé

Interprétation *(avec les voix de)*

Bérangère Bonvoisin,
Benoist Brionne, Patrick
Bouchitey, Gaëtan Gallier

Edmond n'est pas comme les autres. Petit homme discret, marié à une femme attentionnée et employé efficace, il n'en ressent pas moins pleinement sa différence. Lorsque des collègues, par moquerie, l'affublent d'un bonnet d'âne, il a soudainement la révélation de sa vraie nature...

Nommé pour le César du Meilleur Film d'Animation 2013

Nommé aux Prix Écrans Canadiens 2013 - Catégorie Court Métrage d'Animation

Nommé aux Lutins du Court Métrage 2013 - Catégorie Animation

2013 *Bordeaux* « Festival Européen du Court Métrage » : Prix du Jury et Prix du Public

Dresde « Festival International du court métrage » : Goldener Reiter du Public et Goldener Reiter du Jury Jeune

Roanne « Festival Ciné Court Animé » : Prix national

Saguenay « Festival Regard sur le court métrage » : Grand Prix National et Prix du meilleur scénario

Sydney « International Film Festival Flickerfest » Meilleure Animation Internationale

2012 *Moncton* « Festival International du cinéma francophone en Acadie » : Prix du meilleur court métrage international

C'est sans doute son extrême douceur, son humilité, mais aussi son caractère complexe, et le décalage que cela entraîne pour lui par rapport au monde, qui pousse le personnage d'Edmond au suicide.

Edmond est un petit homme sans grand rêve, vivant avec son épouse un amour sans excès, il est apprécié par son chef de service et raillé par ses collègues pour son caractère studieux et peu enjoué. Il a organisé sa vie autour d'éléments simples, ne laissant d'espace aux petits bonheurs personnels. L'environnement grisâtre dans lequel il vit évoque aussi bien les villes modernes bâties autour du travail (comme celle du bloc de l'est) qu'une ville futuriste et imaginaire où tout serait conçu autour d'une seule fonction de l'être humain : le travail, et le trajet qui l'y amène. Ce quotidien va être modifié par une irruption de fantastique, lorsqu'*Edmond* se découvre, dans le reflet d'un miroir, affublé d'un bonnet d'âne. Ce n'est pas dans la vengeance qu'il va trouver un réconfort, mais bien plutôt dans un changement de peau : Edmond se révèle à lui-même être un âne. L'enjeu du film alors : comment cette prise de conscience va modifier le comportement d'*Edmond* ?

Jusque là, il n'était que le reflet de la petitesse de la vie qui l'entoure, en particulier face à ses collègues qui se moquaient de lui. Il était réellement différent : petit de taille, bouc émissaire idéal, tendrement méconnu par son épouse, étonnement méticuleux dans son travail fade. Un personnage sans révolte, qui fait comme il peut avec le monde autour de lui, « un monde de chevaux » comme le signale le réalisateur *Franck Dion* dans un entretien. La transformation assumée de son être va l'amener à s'éloigner de cet univers qui ne lui correspond pas.

Ce récit est mis en scène avec la technique de l'animation en 3 dimensions. Dessins, marionnettes en volume, décors sont travaillés et animés par le biais d'outils informatiques, et l'animation peut être extrêmement décomposée, lente et précise. *Franck Dion* explique que cette technique est idéale pour donner vie au personnage flegme, rêveur, doux, aux réactions lentes et même malades.

Le caractère du personnage, ses pathologies, sa métamorphose, l'aspect irréel des décors font bien de *Edmond était un âne* un film fantastique, répondant aux codes du genre (que ce soit en littérature ou au cinéma) : intrusion de l'étrangeté dans le quotidien, personnage en marge, conclusion irréaliste (la solution du suicide n'est qu'une illusion) mise en scène de façon féérique par l'apparition à ce moment-là de la couleur. Le quotidien d'*Edmond* transformé par cette révélation se perçoit aussi bien dans les commentaires en voix off de ses proches pleins d'incompréhension, que par l'attachement que *Franck Dion* porte aux détails de la vie de tous les jours (comme par exemple l'envie d'*Edmond* de changer de statut sur sa carte d'identité).

Sébastien Ronceray

Films passerelles

Manque de preuves ; Le dimanche de la mamma ; Tous les enfants s'appellent Dominique



© D.R.

Tous les enfants s'appellent Dominique

FICTION – FRANCE – 2008 – 20'

Réalisation

Nicolas Silhol

Production

Kazak Productions

Scénario

Nicolas Silhol

Image

Claudine Natkin

Montage

Juliette Kempf

Musique

Alexandre Saada

Son

Antoine Corbin, Emmanuel

Bonnat, Grégoire Bourdeil

Interprétation

Lou Buslot,

Violaine Fumeau,

Yves Verhoeven

Suite à un test psychologique passé à l'école, Carole apprend que son fils Quentin est atteint du " trouble des conduites ". Le regard qu'elle porte sur lui est progressivement contaminé par cet inquiétant diagnostic.

2010 **Hollywood** Pré nomination aux Oscars

Cannes Nominé au prix Unifrance

2009 **Toronto** « Worldwide Short Film Festival » : Grand Prix du Meilleur Film

Prix France Télévisions - L'Express du Meilleur Court Métrage

Paris « Festival International du Court Métrage El Sur » : Prix du Meilleur Film

Fin 2005, le président Sarkozy, dans le cadre de sa politique sécuritaire, déclarait son intention de mettre en place dans le milieu scolaire un système de surveillance de la toute petite enfance pour dépister « le plus tôt possible » les troubles du comportement et les problèmes de violence et prévenir ainsi les risques de délinquance à l'adolescence.

Produit deux ans après cette annonce, alors que le débat est vif dans le milieu politique, scientifique, médical, éducatif, *Tous les enfants s'appellent Dominique* est un biais pour *Nicolas Silhol*, son réalisateur, pour entrer dans le débat public avec les moyens du cinéma. Faire un film pour exercer ce qui pourrait bien être un droit de regard. Face à la question du fichage, que peut le cinéma ?

C'est le propre du pouvoir politique que de borner, d'assigner dans la trame du sensible les places dévolues aux individus et les possibles qui sont les leurs. À contrario, le propre du cinéma et de toute forme de création plus généralement, est de tenter de déterritorialiser les assignations, de faire trembler le réel pour arracher aux clichés, aux formes à priori, une véritable image. Et c'est cette tension entre le politique et le cinéma qui est au cœur de *Tous les enfants s'appellent Dominique*.

Filmé quasi exclusivement à hauteur d'enfant, avec la volonté de questionner la signification du visible - ce visage d'enfant -, le film met le spectateur dans la position de l'éthologue, désireux de comprendre ce qui se joue dans les mouvements des corps puis, par glissement progressif, suspicieux de voir émerger les signes d'un comportement singulier, déviant.

Mais, dans l'insistance de ses gros plans, c'est pour mieux nous renvoyer in fine à l'impossibilité d'assigner le réel à une signification particulière, un individu à une place. C'est ainsi que le « Tous » englobant du titre, que les représentations archétypales du logiciel *Dominique*, viennent se confronter à la singularité d'un visage et d'une manière d'être et que si le film s'ouvre au noir sur un « Qu'est-ce que tu fais ? Je cherche les clés » - les clés de compréhension ? -, il renvoie dos à dos le visible et le lisible, avec cette impossibilité d'étiqueter l'humain sans en trahir la complexité.

Bartłomiej Woznica

Films passerelles

Manque de preuves ; Marée haute



© D.R.

Jeunesses françaises

DOCUMENTAIRE – FRANCE – 2010 – 19'

Réalisation

Stéphan Castang

Production

Takami productions

Scénario

Stéphan Castang

Image

Stéphan Castang

Montage

Stéphan Castang

Son

Emilie Mauguet

Interprétation

Gwendoline Bardot,

Alexia Bertin,

Julie Cupillard,

Jérémy Gaag,

Soledad Grisard,

Sébastien Huberté,

Bastien Jorda,

Cécilia Oberrieder,

Mélanie Petit

Julien Probst,

Fabrice Sérapion,

Stacy Thiébaud

Des lycéens passent un entretien avec un conseiller d'orientation plutôt malveillant. Comment les adolescents répondent à cette agression ? Entre fiction et documentaire, une série de portraits.

2013 **Pantin** « Festival Côté Court » : Prix du GNCR et Mention spéciale du Jury

2012 **Lille** « Festival du Cinéma Européen » : Prix de la Compétition Décalée

Nice « Festival « C'est trop court » Mention spéciale pour l'ensemble de l'interprétation

Paris « Rencontres Kinoma » : Prix du Public et Grand Prix Kinoma

Sous l'égide de la compagnie bourguignonne « Le Théâtre de la Tentative », des artistes venant de différents horizons (photographes, cinéastes, plasticiens...) ont développé un projet autour du thème de la jeunesse d'aujourd'hui. Le film *Jeunesses françaises* est le résultat mis en scène, pour le cinéma, de ce questionnement. Les acteurs de ce film sont des lycéens de Belfort, qui ont écrit leur texte à partir des réponses dégagées lors de différents travaux. Dans un noir et blanc sobre (rappelant la photographie des fiches anthropométriques), le réalisateur *Stéphan Castang* filme les adolescents en huis clos, face caméra, en plan fixe et resserré sur leur visage. Il met en scène des entretiens fictifs où ils répondent à un conseiller d'orientation que l'on entend sans jamais le voir : un champ sans contre-champ. Une série d'une douzaine de portraits durant laquelle jaillissent les craintes, les convictions, les maladroites des adolescents.

Ce dispositif simple nous permet de nous placer au plus près de l'intimité des adolescents, qui au travers des questions qui leur sont posées dévoilent un peu de leur caractère. Présenté comme un documentaire, ce film n'en est pas vraiment un puisqu'il se compose de propos écrits et joués. Ces derniers sont certes issus de discussions, de propos entendus, mais n'est-ce pas là l'une des bases de toute fiction ? *Stéphan Castang* explique ne pas avoir voulu « faire un spectacle sur eux, mais tenter de faire un spectacle avec eux », ce qui nourrit sans doute cette ambiguïté entre documentaire et fiction. Le spectateur au premier regard ne pense pas que ces situations soient scénarisées, il les accepte telles qu'on les lui donne. Se succèdent des personnalités singulières : de celle qui avoue être totalement paumée à celui qui aimerait faire ce qui l'intéresse vraiment mais que le conseiller d'orientation (oscillant entre juge féroce, inspecteur et paternel autoritaire, doué d'une attention plus cassante qu'affectueuse) tente de convaincre en l'incitant à réduire ses ambitions. Les dialogues tournent tous autour de la question de la projection et du désir. Les adolescents, jouant plus ou moins le jeu de la confrontation avec autrui, se livrent discrètement, acceptent de répondre au conseiller, en oubliant parfois à qui ils ont à faire.

La fin du film, révélant que les textes entendus étaient vraisemblablement préparés, fait totalement tomber de son piédestal cet adulte qui croit tout savoir de leurs préoccupations : comme un retour de bâton jouissif, l'un des adolescents, rebelle, lui assène d'autres vérités, plus vives, qu'il ne saurait accepter dans son rôle d'organisateur de la vie des autres. Tel un miroir, cet adolescent, assuré, volontaire et mutin (autre visage de cette jeunesse) lui parle de lui, le regardant, nous regardant. Après s'être nous-mêmes épanchés et intéressés à leurs propos, jugeant souvent excessives les remarques (provocatrices) du conseiller, ce dernier regard nous atteint aussi dans notre mode de réflexion et d'acceptation de la vie et des sensations de l'adolescence.

Sébastien Ronceray

Films passerelles

Marée haute ; Vivre avec même si c'est dur ; Foutaises



© D.R.

Le dimanche de la mamma

FICTION – FRANCE – 1994 – 11'

Réalisation

Mario Caniglia

Production

MCP Prods / Paris New York

Production

Scénario

Mario Caniglia

Image

Jean-Pierre Méchin

Montage

Sophie Vincendeau

Son

Rodolphe Trindade

Musique

Artur H

Interprétation

Carmela Caniglia,

Salvatore Caltabiano,

Mario Caniglia,

Caroline Michel,

Giuseppe Caniglia,

Laura Caniglia,

Sandra Caniglia,

Giovanni Caniglia

Un dimanche dans une cité HLM, une famille d'immigrés italiens. Au travers du personnage de la mère, nous vivons le rituel dominical de la famille. Plus que ce rituel quelque peu ancestral, mais toujours d'actualité, nous avons un aperçu de cette culture méditerranéenne.

Dunkerque, octobre 1993. Une « mamma », seule dans la cuisine, prépare des pâtes pour le repas du lendemain, le repas dominical. La tâche faite, elle quitte sa blouse, met à jour le calendrier, ferme la lumière, et la porte. Le film se termine sur la même scène, ou plutôt sur les mêmes gestes. Entre temps, vingt-quatre heures se sont écoulées, vingt-quatre heures de la vie d'une « mamma », un dimanche.

À priori, *Mario Caniglia* ne tenait pas là un sujet follement stimulant ou novateur. Plutôt un sujet fortement menacé par le risque d'une approche complaisante, fausement attendrie, d'autant plus lorsque l'on sait que le cinéaste filme sa propre famille et lui-même. Le film emprunte d'ailleurs beaucoup au genre documentaire. Les « personnages » ne sont pas vus de face mais toujours de biais, par un œil tiers, un œil apparemment impartial, qui se contente d'enregistrer ce qu'il voit. De même que les dialogues ne sont perçus que par fragments, sur le vif. Ce que l'on voit ou entend ? Rien que nous ne sachions ou devinions déjà. La « mamma » est le pilier du foyer, un pilier silencieux et soumis, sans lequel les repas, le café et les lits ne seraient pas faits, sans lequel la plus jeune des enfants ne serait pas lavée, ni levée. La « mamma » par son activité, rythme la vie de la maison. Première levée, dernière couchée, elle fixe les bornes de la nuit et du jour. Même si le véritable déclencheur de l'autorité reste le père, véritable patriarche qui siège à la table familiale.

Le dimanche de la mamma ne nous propose pas une vision qui viendrait bousculer nos idées sur la façon de vivre d'une famille d'émigrés italiens en France. Sa qualité réside ailleurs, dans la sensation de perception accrue du réel qui en découle ; le cinéaste, tout en utilisant les formes du documentaire, revendique par ailleurs un temps fictionnel, notamment lors de la scène, où, en épousant le regard de la « mamma » vers un portrait vieilli, la caméra rompt l'impression d'objectivité et assume un point de vue particulier. Comme pour rappeler que l'on ne peut capter la réalité sans assumer un regard, un choix. Et choix il y a, car « *Le dimanche de la mamma* » que nous raconte *Mario Caniglia* n'est pas, comme on pourrait le croire, un dimanche tout à fait comme les autres. La radio nous apprend que c'est le dimanche où, au bord de la mort, *Federico Fellini* * reçut l'extrême onction.

Claire Vassé (critique parue dans *Bref* n°25)

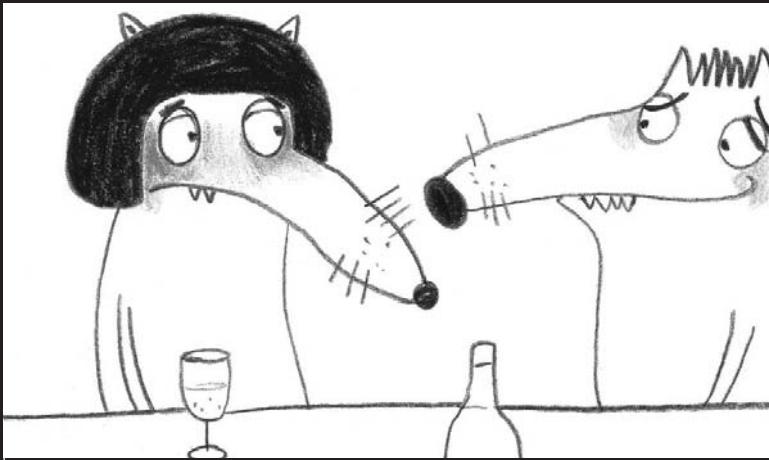
* Réalisateur italien.

1994 *Dunkerque* « Festival de Dunkerque » Prix du Public

Clermont-Ferrand « Festival International du Court Métrage » : Prix de la Presse

Films passerelles

Le poirier ; Manque de preuves ; Fais croquer



© D.R.

Vivre avec même si c'est dur

ANIMATION – FRANCE – 2004 – 7'30

Réalisation

Magali Le Huche,
Pauline Pinson,
Marion Puech

Production

Ecole Supérieure des Arts
Décoratifs de Strasbourg

Scénario

Magali Le Huche,
Pauline Pinson,
Marion Puech

Image et animation

Magali Le Huche,
Pauline Pinson,
Marion Puech

Montage

Charlie Chabrier,
Magali Le Huche,
Pauline Pinson,

Marion Puech

Musique

Gregory Toucas

Son

Gregory Toucas

Textes

Magali Le Huche,
Pauline Pinson,
Marion Puech

Voix Off

Joseph Kieffer,
Magali Le Huche

Une parodie d'émission de télé-réalité nous présente une dizaine de petits reportages qui racontent les difficultés de l'existence d'animaux aux complexes drôles et absurdes.

2006 **Clermont-Ferrand** « Festival International du Court Métrage » :
Prix du rire « Fernand Raynaud » et Mention spéciale du Jury national
« Concours de film court du CROUS » : 2^{ème} Prix

Ce court film d'animation se présente comme une parodie d'émission de télé-réalité. Petit bestiaire caustique, ce film invente des incongruités liées à des complexes physiques que les animaux présentés doivent pourtant assumer. Fonctionnant sur un principe élémentaire (en référence aux émissions télé ?), il enchaîne une série de portraits d'animaux affublés de défauts et de handicaps inimaginables. L'effet de surprise fonctionne dès le premier animal, puis les réalisatrices prennent un malin plaisir à nous appâter avec des révélations toujours plus absurdes, voire triviales. Ce jeu, à l'issue toujours surprenante et amusante, met en place un effet d'attente de notre part : quel sera le prochain animal, qu'allons-nous découvrir sur lui ? Jusqu'à la fin du film (où une heureuse conclusion nous apprend la destinée de certains des animaux), on se demande ce que les réalisatrices vont inventer, sachant que les contraintes ne sont pas trop resserrées dans leur dispositif (même si parfois elles s'en amusent, en omettant le commentaire, ou en le rendant inachevé). Les animaux sont présentés d'abord dans un quotidien que l'on admet rapidement (comme une sorte de référence à un cinéma pseudo documentaire de bas étage, duquel tentent de s'approcher les télé-réalités). En pointant le principe répétitif de ce type de portrait, les réalisatrices énoncent une critique et s'amusent aussi du caractère risible de ces formules toutes faites qui nous offrent en pâture sur petit écran (ou sur Internet) des complexes et des petites bassesses d'inconnus soi-disant représentatif d'un groupe humain (social, sexuel...) et dont on va pouvoir se moquer. Le caractère désopilant du film tient aussi beaucoup au graphisme des dessins conçus par les deux réalisatrices (par ailleurs aussi illustratrices). Leur trait simple rappelle tout aussi bien les premiers caricaturistes cinématographiques (*Emile Cohl*, *O'Galop*, ou même le plus complexe *Benjamin Rabier*) que les séries animées produites pour la télévision (*La linea*).

Enfin, par le commentaire, se dévoilent peu à peu à nous, toujours avec le même principe (situation quotidienne puis situation où se révèle la différence, souvent difficile à assumer), les absurdités des personnages. Il se conclut, comme dans les *Fables de La Fontaine*, qui aimait à se railler de ses semblables en montrant leur caractère le plus profond, par une sorte de morale pleine de bonne conscience. Mais celle-ci est la même pour tous, adaptée quelque soit la situation (ce qui marque au final l'absence de considération de chacun des animaux concernés) : essayer de vivre avec ses différences, même si c'est dur. Paroles généralistes dont tout à chacun peut saisir la nature universelle. Le ton affecté des commentateurs ne fait qu'accroître la charge comique de cette série de portraits absurdes présentant des animaux trop humains pour qu'on ne s'identifie pas à eux d'une manière ou d'une autre.

Sébastien Ronceray

Films passerelles

Foutaises ; Jeunesses françaises ; La course nue



© D.R.

Marée haute

FICTION – FRANCE – 1998 – 17'

Réalisation

Caroline Champetier

Production

Why Not Courts Métrages

Scénario

Caroline Champetier,
Jérôme Beaujour

Image

Julien Hirsch

Son

Jean-Claude Laureux

Montage

Yann Dedet

Interprétation

Sylvie Testud,
Louis Do de Lencquesaing,
Philippe Duquesne,
Yves Ulmann

Elle a travaillé tout l'été dans un petit resto sur une plage normande. C'est la fin de la saison, pour l'amour aussi. Il l'a plaquée, en tout cas ça y ressemble, il y a de quoi parler toute seule, d'autant qu'il n'y a plus grand monde...

1999 *Cabourg* « Festival du Film » : Swann d'or / Prix du Meilleur Court Métrage

Cannes « Festival du Film » : Prix SACD

Clermont-Ferrand « Festival International du Court Métrage »

Saint-Denis « Festival Acteurs à l'écran »

Mamers « Festival Mamers en Mars »

Stuttgart « Festival du Film francophone de Tübingen »

Montréal « Festival du Nouveau Cinéma »

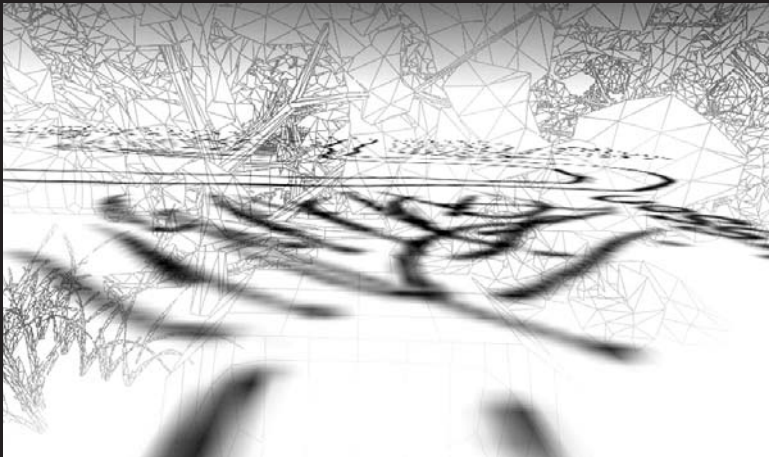
Paris « Les Lutins du court métrage » : Nominé

Marée haute part d'une idée toute simple : une jeune serveuse qui vient d'être abandonnée par son petit ami, rumine à voix haute. Adressée au départ à l'amant absent, la parole, faute d'interlocuteur réel, se répand, au mépris de toute convenance cinématographique et sociale, dans un espace où elle n'a à priori rien à faire, et qu'elle investit sous toutes ses formes. Cette prise de territoire est d'abord concrète : la salle de restaurant puis, par contamination, les cuisines et la plage. Humaine ensuite, le propriétaire du restaurant, le cuisinier et les clients, recevant des bribes de paroles de la jeune fille comme autant de balles perdues qui les atteignent plus ou moins. Intime enfin, les reproches directement adressés à l'amant finissant par s'égarer dans les méandres d'un discours intérieur où pensées furtives et incongrues, remarques anodines et incidentes et expressions d'une détresse plus profonde se côtoient dans une même coulée continue de mots. La propension de ce monologue intérieur à s'écrouler ainsi en dehors de lui crée un entre-deux conversationnel revendiqué – car « *Quand c'est officiel, c'est la merde* » qui se révèle être bien plus qu'un procédé formel un peu vain. Tenu de bout en bout – hormis le regard caméra du début du film, peut-être de trop –, celui-ci se nourrit d'une multitude de petites inventivités. Que ce soit la curiosité que témoigne le patron envers ces « paroles en l'air » ou la conversation inopinée de la jeune fille et d'un client dans les toilettes (quand deux « vagues à l'âme » se rencontrent) tout, dans le film de *Caroline Champetier*, contribue à l'expression d'une marée verbale qui ne connaît pas de frontières et imprègne tout un chacun. « *Ma mère elle a pas peur : toutes les conneries qui traînent, elle les dit.* » Dans *Marée haute*, les mots, à l'égal de la mer qui jouxte le restaurant, ne manquent pas de sel. Nés de la plume de *Jérôme Beaujour*, auteur du scénario, et servis par l'interprétation toute en finesse de *Sylvie Testud*, ils ne mettent pas en scène un discours logorrhéique et névrotique mais une parole de solitude, plus discrètement émouvante. Immagée dans une perspective de désert humain (la séparation amoureuse, la fin de la saison et le dernier jour avant la fermeture annuelle du restaurant), elle témoigne du malaise existentiel de celui qui ne sait plus à quelle distance se tenir des autres, « *Soyez moins fusionnel* » conseille justement l'horoscope de la jeune fille et de ses mots. (...) Elle est un flux en expansion qui ne s'achèvera pas – dernière belle décision de ce film gracieux – sur le triste ressac d'une parole refermée sur elle-même mais sur son évanouissement au son de quelques notes de musique.

Claire Vassé (critique parue dans *Bref*, n°41)

Films passerelles

Vivre avec même si c'est dur ; Foutaises ; La course nue



© D.R.

Manque de preuves

ANIMATION/DOCUMENTAIRE – FRANCE – 2011 – 10'

Réalisation

Hayoun Kwon

Production

Le Fresnoy

Scénario

Hayoun Kwon

Image

Guillaume Brault,

Oh Eun Lee

Montage

Hayoun Kwon, Oh Eun Lee

Musique

Robin Rimbaud

Animation

Oh Eun Lee

Décors

Hayoun Kwon

Effets spéciaux

Karim Touzene

Son

Hayoun Kwon,

Rémi Mencucci,

Simon Apostolou

Textes

Hayoun Kwon

Voix Off

Christiane Cavallin Carlut

Interprétation

Bakary Diallo

Chez les Nigériens, “ être jumeaux ” peut signifier une bénédiction ou une malédiction. Un jour, le père d’Oscar a tenté, lors d’une fête, de tuer ses deux fils : Oscar a réussi à s’échapper, mais a assisté au meurtre de son frère. Après s’être enfui, il a réussi, par chance, à sortir du Nigéria et à s’exiler en France.

2012	<i>Paris</i> « Festival Cinéma et droits humains » : Mention Spéciale du Jury
	<i>Toronto</i> « Reel Asian International Film Festival » : Prix du Jury du Meilleur film court
	<i>Lille</i> « Festival International du Court Métrage » : Prix du Meilleur documentaire
	<i>Chypre</i> « International Short Film Festival » Mention Spéciale
	<i>Wroklaw</i> « New Horizons International Film Festival » : Prix du Meilleur documentaire
	<i>St Jacques de Compostelle</i> « Festival Curtocircuito » : Mention Jury Jeunes
	<i>Paris</i> Prix Scam de l’Oeuvre d’art numérique
	<i>Osnabrück</i> « Festival Européen Media Art » : Prix EMAF
	<i>Ann Arbor</i> « Ann Arbor Film Festival » : Prix Ken Burns
2011	<i>Zagreb</i> « 25 FPS International Experimental Film and Video Festival » : Grand Prix

Oscar a quitté le Nigeria pour la France. N’ayant pour faire valoir sa demande d’asile que son propre témoignage à propos des raisons qui l’ont amené à quitter son pays et des persécutions qu’il serait susceptible d’encourir en cas de retour, il a été jugé sur parole, non pas donc sur la vérité des faits mais sur leur vraisemblance, et a finalement été débouté de sa requête.

De par sa nature photographique, qui en fait un art de la trace, le cinéma a toujours eu maille à partir avec les apparences dans lesquelles se drape la réalité. Et il n’est de ce fait pas étonnant de constater que nombre de films se confrontent aux limites du visible et de l’audible, à ce point particulier où un gouffre semble parfois s’ouvrir entre le monde tel qu’il nous paraît et le monde tel qu’il est, ce moment d’étonnement dans le développement de chaque enfant dont parle *Johan van der Keuken**, où l’enfant se demande « si le rouge qu’il voit est bien rouge, si le monde, le monde objectif, est bien ce qu’il perçoit ». Cette tension entre la réalité des faits et la manière dont on a de les dire, cette tension entre une supposée vérité et la parole (ou l’image) qui en rend compte est au cœur du dispositif que nous propose *Manque de preuve*.

Filmé en plan séquence (trois plans en fait, raccordés discrètement en fondu), dans le flux d’une lecture dont on garde l’amorce comme pour mettre en abyme la notion de preuve et de véracité de parole, le témoignage rapporté d’*Oscar* est confronté à la reconstitution virtuelle des lieux évoqués. Mais la réalisatrice les met en scène comme un théâtre vide, perdant peu à peu de sa chair, les textures laissant bientôt place aux structures filaires en trois dimensions : la réalité n’est jamais un donné, mais une construction – notre construction – toujours en devenir, toujours à peupler, un millefeuille entrelaçant le nécessaire à l’arbitraire, les rapports de pouvoir, le donné matériel, les désirs, les peurs... *Oscar* dit-il la vérité ? Le film ne tranche pas, il soulève seulement des questions. La justice, le pouvoir décident de ce qui est réel et ce qui ne l’est pas et le cinéma vient questionner cette frontière, toujours mouvante, toujours floue pour rendre le monde à sa plasticité et témoigner de l’homme qui, dans le flou d’un arrière-plan, cherche à y tracer un sillage.

Bartłomiej Woznica

* Réalisateur, documentariste néerlandais.

Film passerelle

Edmond était un âne ; Babel ; Le dimanche de la mamma ; Le poirier



© Marianne Tardieu

Fais croquer

FICTION – FRANCE – 2011 – 22'

Réalisation

Yassine Qnia

Production

Nouvelle Toile

Scénario

Yassine Qnia, Carine May,
Mourad Boudaoud,
Hakim Zouhani

Image

Marianne Tardieu

Son

Clément Maléo

Montage

Linda Attab

Interprétation

M'Barek Belkoul,
Rudolph Mendy,
Smail Chaalane,
Mohamed Farhoud,
Mounir Idris

Yassine est sur le point d'atteindre son rêve : réaliser un film. Le tournage est imminent. Il souhaite associer ses potes du quartier à son projet. Mais l'amitié a parfois ses travers...

2012	Angers « Festival Premiers Plans » : Prix CCAS
	Alès « Festival Itinérance » : Prix spécial du Jury
	Lille « Festival du Cinéma Européen » : Prix spécial du Jury
	Pantin « Festival Côté Court » : Prix du Public
	Aubervilliers « Festival Génération Court » : Prix du Public et Prix du Jury
	Toulouse « Festival Tolosa Tourne » : Prix du Jury
	Amiens « Festival International du Film » : Prix de la Maison d'arrêt d'Amiens
	Vendôme « Festival du Film » : Prix spécial du Jury
	Aix-en-Provence « Festival Tous Courts » : Prix spécial du Jury
	Tourtour « Festival CourtsCourts » : Premier Prix du Jury
	Mouans-Sartoux « Festival Cinémabrut » : Brutal de bronze

Jeune réalisateur, qui aime à rappeler qu'il s'est nourri tout seul de films et parmi eux ceux de grands réalisateurs (il admire *Martin Scorsese*, évoque *Robert Bresson*, aime les films de *Bruno Dumont*...), *Yassine Qnia* propose, avec son film, un regard singulier sur de grandes questions sociétales de notre temps : la difficulté de réaliser ses rêves, le rapport aux autres, le racisme, le chômage, la malbouffe, la vie en banlieue nourrie de débrouillardise, de désœuvrement, d'amitié mais aussi de galères et de doutes. *Fais croquer* nous plonge dans les difficultés de la réalisation d'un film avec les moyens du bord. *Yassine*, le personnage principal (alter égo du réalisateur), compte sur son envie, son instinct, et ses copains. Le ton du film s'apparente à la comédie, mais comme souvent dans ce genre, cela permet au réalisateur de parler de choses compliquées et de pointer des souffrances personnelles. Ainsi, pour *Yassine*, les épreuves sont nombreuses pour atteindre son but. Équipé d'une simple caméra vidéo, il cherche à faire correspondre son projet avec ce qui l'entoure. Sans pour autant vouloir réaliser un film hors de son univers quotidien, il se heurte à la difficulté de rendre crédible auprès des amis qu'il sollicite son projet. *Yassine* aimerait tourner un film qui se situe entre sa vision de l'intérieur de la banlieue et le film de gangsters américain. Ces amis ne sont certes pas toujours à la hauteur de ses ambitions, mais *Yassine* cherche à se contenter de ce qu'ils lui offrent. Ce qui l'intéresse, c'est l'expérience qu'il crée entre fiction et réalité, grâce aux outils du cinéma. Construit avec une chute qui s'apparente pour *Yassine* à une sorte de trahison, tout au moins de mépris à son égard (et à celui de son projet qu'ils parodient cruellement), la révélation finale l'amène à remettre en cause son rêve. Le caractère tragique de cette conclusion confirme que faire entrer de la fiction dans son univers quotidien n'est pas chose facile.

Pourtant, *Yassine* avait su adapter son envie aux possibilités de ce qu'il avait devant lui : l'absence de professionnalisme de ces amis choisis pour être comédiens (et leurs nombreux fous rires), les querelles et les fantasmes que font naître son entreprise, le caractère solitaire de sa création (il trouve peu d'interlocuteurs comprenant cette aventure cinématographique). Toutes ses difficultés nous plongent dans un monde où la frime prime et où l'aspect volontaire de *Yassine* n'est pas toujours pris au sérieux (*Yassine Qnia* raconte lors d'un entretien : « Dès que tu avais des rêves, tu te faisais tout le temps humilier par tes potes, tes camarades. Du coup, je n'aurais pas eu de prétention parce que je me faisais charrier »). Par petites touches, le réalisateur décline des situations dans lesquelles son personnage, à la fois sincère et naïf, doit accepter petits compromis et déceptions, et s'armer de patience. Il demeure toutefois, au milieu des rues et des recoins d'Aubervilliers, un personnage engagé qui vit une véritable expérience d'apprentissage et de maturité, provoquant en nous admiration et enthousiasme.

Sébastien Ronceray

Films passerelles

Le dimanche de la mamma

Le site internet " Des cinés, la vie ! "

www.passeursdimages.fr/ Rubrique " Des cinés la vie ! "

- Pour vous aider tout au long de l'opération à préparer les discussions et le travail autour des films.
- Pour voir et écouter les réalisateurs parler de leurs films et de leur approche du cinéma.

Des liens et des informations complémentaires sur les films sur notre site :

- fiches et dossiers pédagogiques
- interviews et notes de réalisateurs
- scénarii
- références de critiques et articles parus
- références de DVD et CD-Rom pédagogiques
- sites des films
- films « d'atelier » réalisés au sein de structures éducatives
- reportages audios et vidéos autour de l'opération
- revue de presse

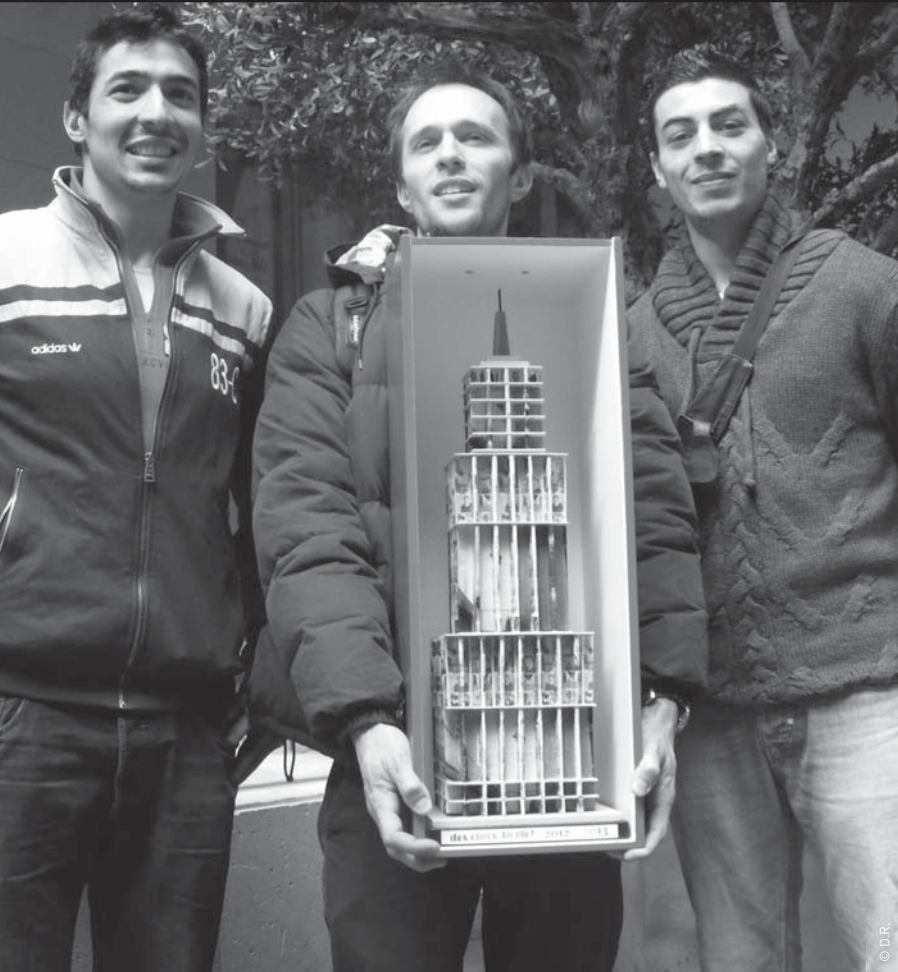
Vous pouvez également y télécharger les documents de liaison :

- livret du DVD dans son intégralité
- fiche de vote individuel
- fiche d'évaluation à remplir par le service
- bulletins d'inscription aux journées de formation/lancement, de remise de prix, d'évaluation

Enfin, des informations diverses sur l'opération y sont disponibles, réactualisées tout au long de l'année :

- calendrier et règlement de l'opération
- liste des services inscrits à l'opération
- contacts nationaux et régionaux
- programme des différentes journées
- communiqués de presse
- bilan de l'opération

Sans oublier les archives des éditions précédentes.



Larbi, Denis et Djamel (L'Amicale du réel / Parkour59)
avec le Trophée DCLV 2012-2013, pour le film « La meilleure façon de tracer ».
(Trophée réalisé au sein de la Mission d'Insertion d'Alençon - STEM0 de l'Orne)

Les droits institutionnels

Source : Legifrance.gouv.fr

Recommandations concernant la projection en public d'œuvres par tous procédés (optique, analogique, magnétique, numérique).

Appliquer la législation c'est :

Respecter le travail des auteurs

Assurer la rémunération de la création

Permettre la production de nouvelles œuvres

Contribuer à protéger l'emploi en France

• LÉGISLATION

Le Code de la Propriété Intellectuelle (Loi n°92-597 du 1^{er} juillet 1992 - Journal officiel du 3 juillet 1992) recodifie les articles des lois du 11 mars 1957 (sur la propriété littéraire et artistique Loi 57-298) et du 3 juillet 1985 (relative aux droits d'auteur et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle, Loi n°85-660). *Version consolidée au 2 mars 2013.*

• EXTRAITS DES LOIS

« L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial » (art. L111-1). *Modifié par Loi n°2006-961 du 1 août 2006 - art. 31 JORF 3 août 2006.*

« Ont la qualité d'auteur d'une œuvre audiovisuelle la ou les personnes physiques qui réalisent la création intellectuelle de cette œuvre. Sont présumés, sauf preuve contraire, coauteurs d'une œuvre audiovisuelle réalisée en collaboration : 1° L'auteur du scénario ; 2° L'auteur de l'adaptation ; 3° L'auteur du texte parlé ; 4° L'auteur des compositions musicales avec ou sans paroles spécialement réalisées pour l'œuvre ; 5° Le réalisateur. Lorsque l'œuvre audiovisuelle est tirée d'une œuvre ou d'un scénario préexistants encore protégés, les

auteurs de l'œuvre originale sont assimilés aux auteurs de l'œuvre nouvelle.» (art. L113-7).

Depuis 1985 est introduite la notion de droits voisins du droit d'auteur dont bénéficient notamment les artistes-interprètes (voir ci-dessus intitulé de la loi de 1985).

« Le droit d'exploitation appartenant à l'auteur comprend le droit de représentation et le droit de reproduction.» (art. L122-1).

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.» (art. L122-4). Il faut donc retenir qu'« est également un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi » (art. L335-3).

Par reproduction, on entend :

- la fixation matérielle de l'œuvre par tous procédés qui permettent de la communiquer au public d'une manière indirecte. Le législateur n'autorise la copie que pour l'usage privé du copiste.

Par représentation, on entend :

- la communication de l'œuvre au public par quelque moyen que ce soit (vidéoprojection, réseaux câblés, télédiffusion, CD Rom, CDI, vidéodisques...). Toute diffusion autre que privée est publique.

• NOTION DE PRIVÉ (CERCLE DE FAMILLE)

La 3¹e Chambre correctionnelle de Paris dit dans ses attendus des 24 et 28 février 1984 que : « la notion de cercle de famille doit s'entendre de façon restrictive et concerner les personnes parentes ou amies très proches qui sont unies de façon habituelle par des liens familiaux ou d'intimité. La projection devant se dérouler sous le toit familial ».

Les auteurs ou leurs cessionnaires ont donc, à tout moment, le pouvoir de

contrôler la « destination du produit », c'est-à-dire d'autoriser ou non l'édition de l'œuvre, de choisir le ou les supports de diffusion, la façon dont elle peut être communiquée : en public et/ou en privé, par vente et/ou par location...

- REPRÉSENTATION PUBLIQUE

Les supports en vente ou en location dans le commerce sont strictement réservés à l'usage privé c'est-à-dire au cercle de famille. Cette restriction d'utilisation figure sur les jaquettes et sur les prégénériques.

Il est donc interdit de projeter des œuvres ayant cette origine (vidéoclubs, grandes surfaces...) en public, même gratuitement, quelque soit l'endroit, qu'il s'agisse notamment de : bars, discothèques, hôtels, bateaux, foyers, centres culturels, cercles privés, centres hospitaliers, autocars, établissements d'enseignement...

Il en est de même pour les œuvres enregistrées à l'occasion de leur diffusion sur les chaînes de télévision. La redevance majorée perçue pour la diffusion publique et gratuite des programmes des chaînes de télévision ne permet que la diffusion en direct ; s'adresser au service de la redevance télévisuelle. La loi n'autorise l'enregistrement que pour la seule destination du copiste.

La vente ou la location de vidéocassettes, de vidéodisques, etc... n'entraîne, en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation et plus généralement de tous droits incorporels quelconques relatifs aux œuvres (la propriété incorporelle relative à une œuvre de l'esprit est indépendante de l'objet matériel supportant ladite œuvre).

Par contre, certains producteurs ont confié les droits d'exploitation de leurs œuvres pour des projections publiques gratuites auprès de communautés restreintes (secteur dit « institutionnel ») à des distributeurs spécialisés. La liste de ces distributeurs habilités à fournir des vidéocassettes, vidéodisques, etc... préenregistrés d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles pour cette utilisation peut vous être fournie, soit par la Fédération nationale des Distributeurs de Films (FNDF), soit par notre association.

- SACEM (SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE)

La redevance perçue par la SACEM ne peut concerner que les seules œuvres du répertoire de la SACEM incorporées aux supports matériels de l'œuvre audiovisuelle (notamment partitions musicales avec ou sans paroles, doublages et sous-titrages).

En aucun cas, elle ne donne droit à l'autorisation de la projection publique d'une œuvre audiovisuelle.

- SANCTIONS POUR MANQUEMENT À LA RÉGLEMENTATION

Projeter en public une œuvre dont les droits sont acquis pour une projection privée est une violation du droit de représentation, il y a donc contrefaçon.

Le contrefacteur s'expose aux sanctions suivantes (art. L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle) :

- Peine d'emprisonnement d'un maximum de 3 ans.
- Amendes pénales d'un maximum de 300 000 euros.
- Confiscation totale ou partielle des recettes tirées de l'infraction et du matériel utilisé à cette fin.
- Peut être ordonnée la fermeture totale ou partielle, définitive ou temporaire, pour une durée au plus de cinq ans, de l'établissement ayant servi à commettre l'infraction.

De plus, si la projection est payante, l'organisateur est en infraction avec le Code de l'Industrie cinématographique, il transgresse notamment l'article 18 qui précise que toute séance payante d'œuvres cinématographiques doit être organisée dans des conditions définies (autorisation, billetterie, déclarations délivrées par le Centre national du cinéma et de l'image animée). Il sera aussi poursuivi pénalement pour ces faits.

La Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)

Ministère de la justice

La direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) « est chargée, dans le cadre de la compétence du Ministère de la Justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre ». Le champ d'action de la DPJJ s'étend de la conception des normes et des cadres d'organisation, à la mise en œuvre et à la vérification de la qualité de ces mises en œuvre. La DPJJ est également en charge de la politique et gestion des ressources humaines, la politique de formation, du pilotage opérationnel et budgétaire. Plus concrètement, la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) est la direction de la justice des mineurs.

A ce titre, elle :

- contribue à la rédaction des textes concernant les mineurs délinquants ou en danger : projets de lois, décrets et divers textes d'organisation ;
- apporte aux magistrats une aide permanente, pour les mineurs délinquants comme pour les mineurs en danger, notamment par des mesures dites « d'investigation » permettant d'évaluer la situation des mineurs ;
- met en œuvre les décisions des tribunaux pour enfants dans les 1 500 structures de placement et de milieu ouvert (300 structures du secteur public, 1 200 du secteur associatif habilité) ;
- assure le suivi éducatif des mineurs détenus en quartier des mineurs ou en établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) ;
- contrôle et évalue l'ensemble des structures publiques et habilitées qui suivent des mineurs sous mandat judiciaire.

Au quotidien, les professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse mènent des actions d'éducation, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire, pénal ou civil, et de leur famille.

Contact

Lysiane Bensoussan

Rédactrice chef de projet Culture
au Bureau des partenaires institutionnels et des territoires (K3)
T. 01 44 77 71 10
lysiane.bensoussan@justice.gouv.fr

Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation (SCPCI)

Le Secrétariat général
du Ministère de la culture et de la communication

A l'échelon central, le Secrétariat général du Ministère de la culture et de la communication coordonne les politiques culturelles transversales en lien avec ses directions générales thématiques et avec les Directions régionales des affaires culturelles.

Au sein du Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation (SCPCI), le département de l'éducation et du développement artistiques et culturels (DEDAC), pilote les politiques interministérielles (éducation artistique et culturelle, handicap, jeunesse, justice, monde rural, santé, tourisme, ville...)

Contact

Delphine Harmel

Chargée de mission « Culture/Justice »
T. 01 40 15 76 64
delphine.harmel@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

Créé par la loi du 25 octobre 1946, le CNC est un établissement public dont les missions principales sont :

- La réglementation ;
- Le soutien à l'économie du cinéma, de l'audiovisuel, de la vidéo, du multimédia, et des industries techniques ;
- La conservation et la valorisation du patrimoine cinématographique ;
- La promotion du cinéma et de l'audiovisuel et leur diffusion auprès de tous les publics.

Le CNC prend une part active à l'éducation à l'image dans le temps scolaire grâce aux dispositifs tels que « collègue au cinéma » et « lycéens et apprentis au cinéma » et hors temps scolaire en accompagnant le dispositif « Passeurs d'images ». Le département Développement des publics met en place des actions en partenariat avec notamment le Ministère de la justice afin de permettre à tous d'accéder à des œuvres de qualité.

Contacts

Isabelle Gérard-Pigeaud
 Chef du département
 Développement des publics
 T. 01 44 34 35 03
 isabelle.gerard-pigeaud@cnc.fr

Camille Dauvin
 Chargée de mission
 Développement des publics
 T. 01 44 34 13 38
 camille.dauvin@cnc.fr

www.cnc.fr

L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acsé)

Aujourd'hui offrir une meilleure qualité de vie dans les quartiers de la politique de la ville exige non seulement une importante rénovation urbaine mais également une approche sociale ambitieuse, rassemblant les institutions politiques locales, les acteurs de terrains et les habitants.

Pour le compte du ministère de la ville, l'Acsé est chargée de la conduite et du financement des actions menées en faveur de la cohésion sociale et l'égalité des chances, dans le cadre de la politique de la ville, ainsi que des actions pour la prévention de la délinquance et des discriminations.

Au niveau local, notre mission s'appuie sur l'expertise de notre réseau et de nos délégués territoriaux pour développer et mettre en place des programmes d'intervention aux plus près des besoins concrets des habitants. Financer et concevoir des programmes adaptés à la réalité des quartiers prioritaires sont deux métiers complémentaires qui font aujourd'hui notre force et notre spécificité.

De l'éducation à l'emploi, de la santé à la prévention de la délinquance, l'Acsé finance 30 000 actions locales mobilisant collectivités locales, établissements publics, associations, entreprises et habitants. L'Acsé est ainsi artisan du « mieux vivre ensemble » et permet de donner corps au volet humain de la politique de la ville.

L'Acsé vise un objectif essentiel : améliorer chaque jour la vie des habitants des quartiers prioritaires.

Contact niveau national

T. 01 40 02 74 41
 karima.gherbi@lacse.fr
www.lacse.fr

Karima Gherbi
 Chargée de mission,
 Direction de la jeunesse, du lien social
 et de la vie associative

Kyrnéa International

Créée en 1989, Kyrnéa International est une association régie par la loi 1901 visant à promouvoir les échanges interculturels, nationaux et internationaux.

Kyrnéa International, c'est :

La coordination nationale du réseau « Passeurs d'images » présent sur 27 régions :

- Un programme d'action culturelle cinématographique et d'éducation à l'image, " Des cinés, la vie ! ", autour du court métrage.
- Un programme, *PARCOURS DE CINÉMA en festivals*, pour faire participer des publics spécifiques aux manifestations cinématographiques et audiovisuelles.
- Des rencontres nationales chaque année en décembre.
- Des actions internationales et européennes (YEFF !, REJI).

Un centre de ressources sur l'action culturelle cinématographique et l'éducation à l'image :

- Un site internet dédié à l'éducation à l'image hors temps scolaire.
- L'édition d'une collection de DVD de films d'ateliers réalisés dans toute la France par les jeunes participants.
- La revue « Projections » et la lettre d'actualités électronique mensuelle (pour tout nouvel abonnement à la lettre, écrire à : contact@passeursdimages.fr).
- Des formations pour les relais de publics.

Contact

Patrice Lhuillier

T. 01 47 70 71 71

dclv@passeursdimages.fr

www.passeursdimages.fr

L'Agence du court métrage

De la fiction à l'animation en passant par le documentaire ou l'expérimental, le court métrage offre une diversité de genres que peut lui envier le long métrage. Mais s'il trouve moins d'écho, s'il semble peu visible, c'est que la diffusion alternative ne rentre pas dans les cadres fixés par les systèmes traditionnels.

L'Agence du court métrage, créée en 1983 et soutenue par le Centre national de la cinématographie, est justement là pour permettre aux programmeurs et aux diffuseurs d'avoir accès à l'ensemble des courts métrages produits en France. À travers son travail et sa connaissance d'un fonds de 10 000 films, conjugués à une curiosité croissante du public, le film court vit bel et bien dans les salles de cinéma ou dans les médias. D'où ce paradoxe qui n'en est un que si l'on méconnaît qu'il y a du cinéma en dehors du long métrage : de festivals en festivals, de projections en salles en programmations télévisées, un film court rencontre souvent plus de spectateurs que bien des longs métrages. L'Agence du court métrage, en favorisant la circulation des œuvres, défend l'idée qu'un film, quelle que soit sa durée, peut nous bouleverser et apporter de nouvelles pistes esthétiques.

Le film court, grâce aux pouvoirs publics, aux salles de cinéma et au tissu associatif, participe pleinement à l'élaboration d'une politique de diffusion construite sur des valeurs comme la défense de la diversité et de l'exception culturelle.

Contact

T. 01 44 69 26 60

b.woznica@agencecm.com

www.agencecm.com

Bartłomiej Woznica

Responsable du service éducation
au cinéma et à l'audiovisuel

La Cinémathèque française

Service pédagogique

Créée par Henri Langlois en 1936, la Cinémathèque française a pour vocation de conserver, restaurer et montrer les films. Elle dispose d'une riche et vaste collection, qui regroupe des films bien sûr (plus de 40 000 titres à ce jour), mais aussi des appareils, décors, costumes, maquettes qui ont fait l'histoire du cinéma et qui sont exposés dans *le Musée de la Cinémathèque*, ainsi qu'un important fonds documentaire (livres, manuscrits, photographies) réuni et accessible au sein de la Bibliothèque du film.

Le service pédagogique propose à un large public de s'initier au cinéma, en s'appuyant sur les collections de la Cinémathèque française, mais aussi en abordant tous les cinémas, depuis les origines jusqu'à la création contemporaine. Il organise des activités pour le public scolaire à la Cinémathèque (visites, parcours, ateliers) et dans le cadre de projets menés sur la durée (options cinéma, ateliers de pratique artistique...) des formations pour enseignants et médiateurs, des stages de rencontres avec des praticiens, et des programmations pour le jeune public et les familles. Mêlant théorie et pratique, les activités pédagogiques accordent une part importante à l'expérimentation, en faisant régulièrement intervenir des professionnels du cinéma auprès de tous les publics, pour perpétuer et transmettre un goût pour le septième art. En co-édition avec Actes Sud Junior, la Cinémathèque française publie la collection *Atelier Cinéma* destinée aux jeunes lecteurs et à leurs médiateurs. Quelques titres pour les plus grands : *Grand/petit, La peur au cinéma, Amoureux, Rebelles sur grand écran, Caméras, Mais où je suis ?*



Remise du prix 2013 dans la salle Henri Langlois

Lors de la manifestation de clôture du projet " Des cinés, la vie ! ", un même motif cinématographique est abordé tout au long de la journée : des ateliers le matin sont animés par des conférenciers du service, l'après-midi un long-métrage choisi sur le même thème est projeté dans la salle Henri Langlois : ont été abordés par exemple au cours des éditions précédentes : les créatures fantastiques, la rencontre amoureuse, les rebelles...

Contact

T. 01 71 19 33 39
g.sebire@cinematheque.fr
www.cinematheque.fr

Gabrielle Sébire
Adjointe à la direction
du service pédagogique

Les référents sur “ Des cinés, la vie ! ” dans les Directions inter-régionales de la protection judiciaire de la jeunesse (DIRPJJ)

Depuis 2010, le pôle des politiques éducatives de la **Direction interrégionale de la PJJ en Ile-de-France** est dorénavant organisateur, chargé du montage opérationnel de “ Des cinés, la vie ! ” au niveau national, en lien avec les orientations définies par l'administration centrale.

Positionné dans chaque direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse, un référent sur “ Des cinés, la vie ! ” relaye les informations concernant l'organisation pratique de l'opération sur son territoire (inscriptions, formations, fiches de votes, etc.).

Ce référent a un rôle de transmission de la communication sur cette action en direction de la DIR organisatrice et des services inscrits dans le projet. Il dynamise l'opération au niveau interrégional et aide les services à nouer les partenariats utiles avec les acteurs culturels concernés. Il suit et évalue l'opération sur son territoire, en fait le bilan à la DIR organisatrice qui le fait remonter au niveau de l'administration centrale de la PJJ.

Les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)

Le partenariat « culture/justice » se décline également au niveau territorial. Sa mise en oeuvre est assurée par les services déconcentrés de l'État qui formalisent leurs actions par des conventions régionales.

Au sein de chaque Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), un conseiller qui porte la politique culture/justice est identifié. C'est ce conseiller intersectoriel qui pilote le dossier et qui fait le lien, le cas échéant, avec les autres conseillers au sein de la Drac, en fonction des thématiques culturelles à aborder.

Les conseillers « cinéma-audiovisuel » des Directions régionales des affaires culturelles (Drac)

Le Conseiller « cinéma-audiovisuel » est un interlocuteur privilégié en matière de cinéma et d'audiovisuel en région. Il assure une mission d'information, de conseil, et d'animation, notamment dans le secteur de la sensibilisation et de l'éducation à l'image auprès d'un public le plus large possible.

Le réseau « Passeurs d'images »

« Passeurs d'images » est un dispositif interministériel d'éducation à l'image qui a proposé en 2012 plus de 2 000 actions à des publics, jeunes et adultes, ayant des difficultés d'accès aux pratiques cinématographiques. Les coordinateurs régionaux de « Passeurs d'images » sont des interlocuteurs privilégiés pour l'accompagnement de “ Des cinés, la vie ! ”.

Les « Relais DCLV »

Les « Relais DCLV » sont des structures culturelles, cinématographiques ou audiovisuelles (MJC, médiathèques, vidéothèques, associations, salles de cinémas, etc.) réparties sur le territoire au niveau local, départemental ou régional, et dont le partenariat avec les éducateurs et les services de la PJJ vise à organiser des projections de qualité pour les jeunes et à favoriser autant que possible, les rencontres avec des réalisateurs et des professionnels de l'image. *(Pour devenir « Relais DCLV », contacter : dclv@passeursdimages.fr - voir p. 9, paragraphe 6).*

Contact

T. 01 47 70 71 71
www.passeursdimages.fr

KYRNÉA International
Coordination nationale « Passeurs d'images »
François Campana

Les contacts des partenaires de l'opération par régions

DIR GRAND CENTRE

RÉGIONS BOURGOGNE, CENTRE,
CHAMPAGNE-ARDENNE

DIRPJJ-Conseillère technique

Caroline Carlier
T. 03 45 21 50 25
caroline.carlier@justice.fr

BOURGOGNE

DRAC Conseillère culture/justice
Céline Fabre
T. 03 80 68 50 63
celine.fabre@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel
Emeric de Lastens
T. 03 80 68 50 88
emeric.de-lastens@culture.gouv.fr

*Direction régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale*
DRJSCS - Dijon
T. 03 80 68 39 00
drjscs21-direction@drjscs.gouv.fr

*Coordination Passeurs d'images
UD-MJC 21*
Karine Feuillet / Laura Dufour
T. 03 80 43 60 42
feuillet.karine@wanadoo.fr
laura.dufour@frmj.org
www.frmjc-bourgogne.org

CENTRE

DRAC Conseillère culture/justice
Vanessa N'Doye
T. 02 38 78 85 19
vanessa.ndoye@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel
Luc Noblet
T. 02 38 78 85 76
luc.noblet@culture.gouv.fr

DRJSCS - Orléans
T. 02 38 77 49 00
drjscs45-direction@drjscs.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images CICLIC
Céline Ghézaiel
T. 02 47 56 26 79
celine.ghezai@ciclic.fr
www.centreimages.fr

CHAMPAGNE ARDENNE

DRAC Conseiller culture/justice
Christophe Poilane
T. 03 26 70 29 52
christophe.poilane@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel
Laurent Innocenzi
T. 03 26 70 36 94
laurent.innocenzi@culture.gouv.fr

DRJSCS - Châlons en Champagne
T. 03 26 26 98 00
drjscs51-direction@drjscs.gouv.fr

*Coordination Passeurs d'images TCB
(Télé Centre Bernon)*
Frédéric Voulyzé
T. 03 26 54 25 95
T. 06 12 45 63 09
telecentrebernon@wanadoo.fr
http://tcb51.blogspot.com/

DIR CENTRE EST

RÉGIONS AUVERGNE, RHÔNE-ALPES

DIRPJJ-Conseiller technique

Denis Couder
T. 04 72 33 06 40
denis.couder@justice.fr

AUVERGNE

DRAC Conseiller culture/justice
Dominique Frasson-Cochet
T. 04 73 41 27 55
dominique.frasson-cochet@culture.gouv.fr

DRAC Conseillère cinéma-audiovisuel
Agnès Barbier
T. 04 73 41 27 54
agnes.barbier@culture.gouv.fr

DRJSCS - Clermont-Ferrand
T. 04 73 34 91 91
drjscs63-direction@drjscs.gouv.fr

*Coordination Passeurs d'images
Sauve qui peut le court métrage*
**Christian Denier / Jérôme Ters /
Sébastien Duclocher**
T. 04 73 91 65 73
c.denier@clermont-filmfest.com
www.clermont-filmfest.com

RHÔNE-ALPES

DRAC Conseiller culture/justice
Benoît Guillemont
T. 04 72 00 44 81
benoit.guillemont@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel
Pascal Maubec
T. 04 72 00 44 61
pascal.maubec@culture.gouv.fr

DRJSCS - Lyon
T. 04 78 60 40 40
drjscs69-direction@drjscs.gouv.fr

*Coordination Passeurs d'images
ACRIRA*
Amaury Piotin
T. 04 76 21 61 93
amaury.piotin@acrira.org
www.acrira.org

DIR GRAND EST

RÉGIONS ALSACE, FRANCHE-COMTÉ,
LORRAINE

DIRPJJ-Conseillère technique

Christine Meyer
T. 03 83 40 01 85
christine-paule.meyer@justice.fr

ALSACE

DRAC Conseillère culture/justice

Anne Fléchon Lang
T. 03 88 15 57 52
anne.flechon-lang@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel

Laurent Bogen
T. 03 88 15 57 05
laurent.bogen@culture.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images

Alsace cinémas

Etienne Wehrlin
T. 03 88 10 82 77
contact@alsace-cinemas.org
www.alsace-cinemas.org

FRANCHE-COMTÉ

DRAC Conseiller culture/justice

Christian Chemin
T. 03 81 65 72 22
christian.chemin@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel

Emeric de Lastens
T. 03 81 65 72 61
emeric.de-lastens@culture.gouv.fr

DRJSCS – Besançon

T. 03 81 21 60 00
drjscs25-direction@drjscs.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images

*Institut régional de l'image et du multimédia
(IRIMM)*

Thierry Rousseau
T. 03 84 82 46 97
irimm@hotmail.fr
www.irimm.com

LORRAINE

DRAC Conseillère culture/justice

Sylvie Ognier
T. 03 87 56 41 41
sylvie.ognier@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel

Laurent Bogen
T. 03 87 56 41 69
laurent.bogen@culture.gouv.fr

DRJSCS – Nancy

T. 03 83 17 91 01
drjscs54-direction@drjscs.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images

FOL 57

Olivier Kull/Mahjoub Galfout
T. 03 87 66 10 51
T. 03 87 66 10 45
anim.culture57@gmail.com
com.fol@laligue.org
www.fol57.org

DIR GRAND NORD

RÉGIONS NORD-PAS-DE-CALAIS,
HAUTE-NORMANDIE, PICARDIE

DIRPJJ-Conseillère technique

Céline-Aimée Descamps
T. 03 20 21 87 98
celine-aimée.descamps@justice.fr

NORD-PAS DE CALAIS

DRAC Conseiller culture/justice

Didier Troussard
T. 03 28 36 61 80
didier.troussard@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel

Philippe Tavernier
T. 03 28 36 62 15
philippe.tavernier@culture.gouv.fr

DRJSCS – Lille

T. 03 20 14 42 42
drjscs59-direction@drjscs.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images

Hors Cadre

Marc Le Piouff
T. 03 20 33 06 33
lepiouff@horscadre.eu

« Dick Laurent »

Relais DCLV - Bondues (59)

Eric Deschamps
T. 09 53 09 07 46
dicklaurentprod@gmail.com
www.dicklaurent.eu

HAUTE-NORMANDIE

DRAC Conseillère culture/justice

Elizabeth Ladrat
T. 02 35 63 61 83
elizabeth.ladrat@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel

Laurent Fouquet
T. 02 35 63 61 79
laurent.fouquet@culture.gouv.fr

DRJSCS – Rouen

T. 02 32 18 15 20
drjscs76-direction@drjscs.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images

Pôle image Haute-Normandie

Pierre Lemarchand
T. 02 35 89 12 43
pierrelemarchand@poleimagehn.com
www.poleimagehn.com

Médiathèque Départementale de l'Eure

Relais DCLV - Evreux

David Donnat
T. 02 32 39 23 24
david.donnat@cg27.fr

PICARDIE

DRAC Conseillère culture/justice

Nathalie Simonnet
T. 03 22 97 33 63
nathalie.simonnet@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel

Eric Halgand
T. 03 22 97 34 54
eric.halgand@culture.gouv.fr

DRJSCS – Amiens
T. 03 22 33 89 00
drjscs80-direction@drjscs.gouv.fr

*Coordination Passeurs d'images
A.C.A.P.*
**Caroline Sévin / Pauline Chasserieu /
Mathilde Derome**
T. 03 22 72 68 30
info@acap-cinema.com
www.acap-cinema.com

DIR GRAND OUEST

RÉGIONS BRETAGNE, BASSE-NORMANDIE,
PAYS DE LA LOIRE

DIRPJJ-Conseiller technique
Benoît Rochée
T. 02 99 87 95 10
benoit.rochee@justice.fr

BRETAGNE

DRAC Conseillère culture/justice
Claire Gasparutto
T. 02 99 29 67 89
claire.gasparutto@culture.gouv.fr

DRAC Conseillère cinéma-audiovisuel
Laurence Deloire
T. 02 99 29 67 80
laurence.deloire@culture.gouv.fr

DRJSCS – Rennes
T. 02 23 48 24 00
drjscs35-direction@drjscs.gouv.fr

*Coordination Passeurs d'images
UFFEJ Bretagne*
Laurence Dabosville
T. 02 96 61 11 76
uffejbretagne@free.fr
www.uffej bretagne.net

*Les artisans filmeurs associés
Relais DCLV - Vannes*
Yves Crosnier
T. 02 97 01 36 11
contact@artisansfilmeurs.fr

BASSE-NORMANDIE

DRAC Conseillère culture/justice
Ariane Le Carpentier
T. 02 31 38 39 49
ariane.le-carpentier@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel
Laurent Fouquet
T. 02 31 38 39 70
laurent.fouquet@culture.gouv.fr

DRJSCS – Caen
T. 02 31 52 73 00
drjscs14-direction@drjscs.gouv.fr

*Coordination Passeurs d'images
Maison de l'Image Basse-Normandie*
Thomas Senk
T. 02 31 06 23 23
T. 06 08 60 83 99
t.senk@maisondelimage-bn.fr
www.maisondelimage-bn.fr

PAYS DE LA LOIRE

DRAC Conseiller culture/justice
Christophe Fenneteau
T. 02 40 14 28 07
christophe.fenneteau@culture.gouv.fr

DRAC Conseillère cinéma-audiovisuel
Frédérique Jamet
T. 02 40 14 23 07
frederique.jamet@culture.gouv.fr

DRJSCS – Nantes
T. 02 40 12 80 00
drjscs54-direction@drjscs.gouv.fr

*Cinéma Parlant
Relais DCLV - Angers*
Claire Cochard
T. 02 41 20 93 41
contact@cinemaparlant.com
www.cinemaparlant.com

*Makiz'Art
Relais DCLV - Nantes*
Vincent Gicquel
T. 02 41 20 93 41
T. 02 40 74 90 78
vincent@makiz-art.fr

DIR ILE-DE-FRANCE ET OUTRE-MER

DIRPJJ-Conseillère technique
Sylvie Pouget
T. 01 49 29 28 70
sylvie.pouget@justice.fr

ILE-DE-FRANCE

DRAC Conseillère culture/justice
Christine Maillard
T. 01 56 06 50 92
christine.maillard@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel
Antoine Trotet
T. 01 56 06 50 93
antoine.trotet@culture.gouv.fr

DRJSCS – Paris
T. 01 40 77 55 00
drjscs75-direction@drjscs.gouv.fr

*Belleville en vues(s)
Relais DCLV - Paris (77)*
Clara Guillaud
T. 01 40 33 94 15
contact@belleville-en-vues.org
www.belleville-en-vues.org

*Médiathèque L'Astrolabe
Relais DCLV - Melun (77)*
Laurence Bourdon
T. 01 60 56 04 77
laurence.bourdon@astrolabe-melun.fr

*Cinémas 93
Relais DCLV - Seine-Saint-Denis (93)*
Vincent Merlin
T. 01 48 10 21 23
vincentmerlin@cinemas93.org

*Cinéma La Lucarne / MJC du Mont-Mesly
Relais DCLV - Créteil (94)*

Corinne Turpin
T. 01 45 13 17 00
turpinluc@gmail.com

*MJC Sarcelles
Relais DCLV - Sarcelles (95)*

Nadeen Delarue
T. 01 34 04 02 80
bethisy60@yahoo.fr

*Cinéma Public
Relais DCLV - Val de Marne (95)*

Camille Maréchal
T. 01 42 26 02 06
camille.marechal@cinemapublic.org

GUADELOUPE

DAC Conseiller culture/justice

Elie Toussaint
T. 05 90 41 14 68
elie.toussaint@culture.gouv.fr

DAC Conseiller cinéma-audiovisuel

Philippe Bon
T. 05 90 41 14 54
philippe.bon@culture.gouv.fr

DJSCS - Basse Terre

T. 05 90 81 33 57
mjs971@jeunesse.sports.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images

Ciné woulé
Jean-Marc Césaire
T. 05 90 21 37 99
cinewoule.kc@orange.fr

GUYANE

*DAC Conseillère culture/justice
et cinéma-audiovisuel*

Aurore Wakselman
T. 05 94 25 54 13
aurore.wakselman@culture.gouv.fr

DJSCS - Cayenne

T. 05 94 25 53 02
mjs973@jeunesse.sports.gouv.fr

MARTINIQUE

DAC Conseiller culture/justice

Serge Vert-Pré
T. 05 96 60 87 61
serge.vert-pre@culture.gouv.fr

DAC Conseillère cinéma-audiovisuel

Anny Désiré
T. 05 96 60 87 61
anny.desire@culture.gouv.fr

DJSCS - Fort de France

T. 05 96 66 36 00
mjs-972@jeunesse-sports.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images

Cadice - Ciné Woulé Company
Chantal Sacarabany-Perro
T. 05 96 71 96 16
chantal@cinewoule.fr
www.cinewoule.fr

MAYOTTE

*DAC Conseillère culture/justice
et cinéma-audiovisuel*

Clotilde Kasten
T. 02 69 63 52 18
clotilde.kasten@mayotte.pref.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images

Ciné Musafiri
Anthony Boché
T. 06 39 20 12 10
T. 02 69 63 26 95
cinemusafiri@gmail.com

POLYNÉSIE FRANÇAISE

APICA

Relais DCLV - Papeete
Christine Tisseau Giraudel
T. 06 89 45 58 86
creative.tv@mail.pf

LA RÉUNION

DAC OI Conseillère culture/justice

Guilène Tacoun
T. 02 62 21 91 47
guilene.tacoun@culture.gouv.fr

DAC OI Conseiller cinéma-audiovisuel

Stéphane Negrin
T. 02 62 21 91 46
stephane.negrin@culture.gouv.fr

DJSCS - Saint-Denis

T. 02 62 20 96 40
djscs974@drjscs.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images

Zargano, la culture aux enfants
Isabelle Cambou
T 02 62 23 63 66
zargano@wanadoo.fr
www.passeursdimages.re

DIR SUD

RÉGIONS MIDI-PYRÉNÉES,
LANGUEDOC-ROUSSILLON

DIRPJJ-Conseiller technique

Jean-François Foissac
T. 05 61 00 79 00
jean-francois.foissac@justice.fr

MIDI-PYRÉNÉES

DRAC Conseillère culture/justice

Martine Cecillon
T. 05 67 73 20 64
martine.cecillon@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel

Marc Latané
T. 05 67 73 20 39
marc.latanec@culture.gouv.fr

DRJSCS - Toulouse

T. 05 34 41 73 00
drjscs31-direction@drjscs.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images

Association La Trame
Cécile Sénamaud
T. 05 61 25 22 55
cecile@la-trame.org
www.la-trame.org

Gindou Cinéma
Relais DCLV - Gindou (46)
Sébastien Lasserre
T. 05 65 22 89 99
s.lasserre@gindoucinema.org

LANGUEDOC-ROUSSILLON

DRAC Conseiller culture/justice
Jean-Pierre Besombes-Vailhe
T. 04 67 02 32 55
jean-pierre.besombes-vailhe@culture.gouv.fr

DRAC Conseiller cinéma-audiovisuel
Eric Bultel
T. 04 67 02 35 10
eric.bultel@culture.gouv.fr

DRJSCS - Montpellier
T. 04 67 10 14 00
drjscs34-direction@drjscs.gouv.fr

Languedoc-Roussillon Cinéma
Relais régional DCLV
Nathalie Degouzon
T. 04 67 64 92 57
nathalie@languedoc-roussillon-cinema.fr
www.languedoc-roussillon-cinema.fr

Institut Jean Vigo
Relais DCLV - Perpignan (66)
Sylvie Sidou
T. 04 68 34 09 39
sylvie.sidou@inst-jeanvigo.eu

DIR SUD EST

RÉGIONS PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR-CORSE

DIRPJJ-Conseiller technique
Sylvain Kouao
T. 04 96 20 69 85
sylvain.kouao@justice.fr

DRAC Conseillère culture/justice
Patricia Value-Lynch
T. 04 42 16 14 06
patricia.value-lynch@culture.gouv.fr

DRAC Conseillère cinéma-audiovisuel
Isabel Martinez
T. 04 42 16 14 22
isabel.martinez@culture.gouv.fr

DRJSCS - Marseille
T. 04 88 04 00 10
drjscs13-direction@drjscs.gouv.fr

DRJSCS - Ajaccio
T. 04 95 29 67 67
drjscs20-direction@drjscs.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images
Institut de l'image
Sabine Putorti / Émilie Allais
T. 04 42 26 81 82
sabine.instimag@wanadoo.fr
pole.instimag@wanadoo.fr
www.institut-image.org

Cinéma L'Alhambra
Pôle Régional d'Education Artistique
Relais DCLV - Marseille (13)
Jean Hanifa
T. 04 91 46 02 83
hanifa.alhambra13@orange.fr

Cinémathèque Gnidzaz / Cinéma Jean Renoir
Relais DCLV - Martigues (13)
Sylvie Morata
T. 04 42 49 44 67
espacinema@gmail.com

DIR SUD OUEST

RÉGIONS AQUITAINE, LIMOUSIN,
POITOU-CHARENTES

DIRPJJ-Conseillère technique
Marie-Rose Dujols
T. 05 56 79 14 49
marie-rose.dujols@justice.fr

AQUITAINE

DRAC Conseillère culture/justice
Sylvie Minvielle
T. 05 57 95 01 79
sylvie.minvielle@culture.gouv.fr

DRAC Conseillère cinéma-audiovisuel
Marie-Hélène Rouaux
T. 05 57 95 01 55
marie-helene.rouaux@culture.gouv.fr

DRJSCS - Bruges
T. 05 56 69 38 00
drjscs33-direction@drjscs.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images
ÉCLA
Virginie Mespoulet
T. 05 47 50 10 27
virginie.mespoulet@ecla.aquitaine.fr
www.ecla.aquitaine.org

LIMOUSIN

DRAC Conseillère culture/justice
Joëlle Cartigny
T. 05 55 45 66 73
joelle.cartigny@culture.gouv.fr

DRAC Conseillère cinéma-audiovisuel
Marie-Hélène Virondeau
T. 05 55 45 66 67
marie-helene.virondeau@culture.gouv.fr

DRJSCS - Limoges
T. 05 55 45 24 50
drjscs87-direction@drjscs.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images
Les yeux verts
Laurent Letrillard
T. 06 03 69 76 15
laurent.letrillard@gmail.com
www.lesyeuxverts.com

POITOU-CHARENTES

DRAC Conseillère culture/justice
Gwenaëlle Dubost
T. 05 49 36 30 54
gwenaelle.dubost@culture.gouv.fr

DRAC Conseillère cinéma-audiovisuel
Nathalie Benhamou
T. 05 49 36 30 25
nathalie.benhamou@culture.gouv.fr

DRJSCS - Poitiers
T. 05 49 42 30 00
drjscs86-direction@drjscs.gouv.fr

Coordination Passeurs d'images
FRMJC
Alice Chaput
T. 05 49 44 53 58
cinema-education@mjcaa-poitiers.fr
www.passeursdimages-poitoucharentes.fr

LES PARTENAIRES NATIONAUX



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Lysiane Bensoussan

Rédactrice chef de projet Culture

Bureau des partenaires institutionnels
et des territoires (K3)

Sous direction des missions de protection
judiciaire et d'éducation (SDK)

Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

13 place Vendôme 75042 Paris cedex 01

T. 01 44 77 71 10

lysiane.bensoussan@justice.gouv.fr



DIRECTION INTERRÉGIONALE - PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE ILE-DE-FRANCE ET OUTRE-MER

Sylvie Pouget

Conseillère technique-

Actions culturelles et sportives

Direction des politiques éducatives et de l'audit

14 rue Froment 75011 Paris

T. 01 49 29 28 70

sylvie.pouget@justice.fr



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Secrétariat général

Delphine Harmel

Chargée de mission Culture et Justice

Service de la coordination des politiques
culturelles et de l'innovation

182, rue Saint-Honoré 75033 Paris cedex 01

T. 01 40 15 76 64

delphine.harmel@culture.gouv.fr



CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE

Isabelle Gérard-Pigeaud / Camille Dauvin

Département Développement des publics

Direction de la création,

des territoires et des publics

Service de la diffusion culturelle

11 rue Galilée 75016 Paris

T. 01 44 34 35 03

isabelle.gerard-pigeaud@cnc.fr

T. 01 44 34 13 38

camille.dauvin@cnc.fr



AGENCE NATIONALE POUR LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Karima Gherbi

Chargée de mission

Direction de la jeunesse du lien social

et de la vie associative (DJLSVA)

209 rue de Bercy

75585 Paris cedex 12

T. 01 40 02 74 41

karima.gherbi@lacse.fr



KYRNÉA INTERNATIONAL

Patrice Lhuillier

Chef de projet " Des cinés, la vie ! "

80 rue du faubourg Saint-Denis

75010 Paris

T. 01 47 70 71 71

dclv@passeursdimages.fr

Pilotée par



centre national
du cinéma et de
l'image animée



En collaboration avec



www.passeursdimages.fr

